

2019

# rapport d'activité 2019

caue / conseil architecture urbanisme environnement du Puy-de-Dôme



## quelques mots sur 2019

Cette année 2019 a été marquée par un événement spécial pour notre association : le CAUE du Puy-de-Dôme a en effet fêté ses 40 ans ! Créée deux ans seulement après la loi sur l'architecture de 1977, qui institue les CAUE, notre association est une des pionnières du réseau national aujourd'hui constitué et compte poursuivre dans cette dynamique enrichie de 40 ans d'expérience. 40 ans de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales, des porteurs de projet privés, du monde scolaire et universitaire et de quelques structures associatives. 40 ans de formation, information et sensibilisation de tous les publics à la qualité du cadre de vie. 40 ans de partenariat avec les territoires (EPCI et communes) et leurs ingénieries intégrées ou externes, sans oublier les institutions territoriales et les services de l'État.

J'ai donc le plaisir de livrer à votre lecture ce rapport d'activité anniversaire, où chacun pourra découvrir la richesse et la diversité des missions ou propositions menées dans nos territoires. L'année 2019 a vu les conseillers du CAUE aux côtés des services du Département, accompagner différentes thématiques dont les plus significatives sont les traverses de bourg, le cadre de vie et fleurissement, le schéma départemental de l'habitat et l'accompagnement des procédures qualitatives induites par l'inscription du « Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne » sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Mobilisé autour de Jocelyne Glace-Le-Gars (vice-présidente) et de Michel Astier (directeur), notre CAUE s'implique activement dans les thématiques initiées ou développées par l'union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes, tant pour promouvoir notre département et les initiatives qui y sont nées, que pour identifier des projets ou démarches d'échelle régionale pouvant être bénéfiques à notre territoire.

En cette année 2019, deux salariées ont rejoint l'équipe d'architectes conseillers en remplacement de Christine Descœur et Jean Roques, partis à la retraite en 2018 : Hélène Bucher, en charge du territoire couvert par la communauté de communes Ambert Livradois Forez, et Claire Landrot, en charge du territoire couvert par les communautés de communes du Massif du Sancy et Dômes Sancy Artense. Nous sommes ravis de les accueillir !

Je tiens aussi à remercier l'ensemble de l'équipe des salariés dont j'apprécie le professionnalisme et la motivation et qui a su s'adapter sur le premier semestre 2019, en attendant nos nouvelles recrues. Cette équipe pluridisciplinaire est à la disposition de vos territoires et de leurs réflexions architecturales, urbaines ou paysagères pour vous accompagner dans vos projets et vous apporter un regard extérieur complémentaire à l'action de vos équipes.

Bonne lecture à tous.

**Antoine Desforges**  
Président du CAUE 63

# 40 ans d'expérience

pour de nouvelles perspectives



**L**e CAUE 63 a été créé en 1979 en conformité avec la loi de 1977 sur l'architecture. Depuis cette date, il a œuvré en s'impliquant dans le tissu local à tous les niveaux, en appui des élus locaux, des collectivités territoriales départementales ou régionales, des services déconcentrés de l'État, des professionnels du cadre de vie à titre individuel ou auprès des organisations professionnelles, des porteurs de projet privés et des citoyens, du monde de l'enseignement, etc.

L'équipe dispose de compétences pluridisciplinaires (architectes, urbaniste, géographe, chargé de documentation, chargées de communication ou de comptabilité) et intervient au service des territoires sous la présidence d'Antoine Desforges, conseiller départemental et maire de Vic-le-Comte. Le CAUE met au service de ses commanditaires

toute l'expérience qu'il a acquise en 40 ans d'existence, et souhaite relever les nouveaux défis sociétaux et territoriaux dans le respect de l'identité architecturale, urbaine et paysagère du département et de ses composantes. Il s'inscrit aussi dans le contexte de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes et du Massif central. Le CAUE répond aux besoins actuels et prend en compte les nouvelles perspectives d'activité pour apporter une réponse aux enjeux qui se profilent. Ses missions fondatrices et traditionnelles sont confirmées, développées, dépassées.

Le récent numéro 30 de notre revue « Angles de Vues » permet de mieux appréhender ce qu'est la philosophie du CAUE, la diversité du réseau d'acteurs dans lequel nous agissons, les outils que nous déployons au service du Département et des territoires, la diffusion culturelle et l'importance de nos publications.

> **conseiller**  
les particuliers et  
les collectivités locales

> **accompagner**  
les collectivités locales,  
communes, EPCI  
(Établissements publics  
de coopération  
intercommunale),  
Département, Région,  
État et ses partenaires

> **former**  
les élus locaux  
et les services  
techniques, les acteurs  
du cadre de vie  
et les partenaires  
professionnels

> **informer**  
l'ensemble des acteurs  
du cadre de vie

> **sensibiliser**  
tous les publics  
dont le public scolaire

## SOLIDARITÉ

Les CAUE sont des acteurs de la solidarité territoriale, entre espaces urbains et espaces ruraux, entre acteurs publics et privés.

## SERVICE PUBLIC

Les CAUE mettent en œuvre un service public de proximité, au travers des conseils donnés aux porteurs de projet et des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

## TERRITOIRES

Les CAUE aident à fabriquer les territoires et la ville de

demain, en déployant une approche toujours culturelle et pédagogique.

## SOLUTIONS

Les CAUE sont des solutions de savoir-faire de proximité, à l'écoute de toute la variété d'interrogations et de besoins des collectivités, des professionnels et des populations.

## PLATEFORME D'EXPERTISES

Les CAUE sont des plateformes locales uniques d'expertises mettant en présence l'ensemble des acteurs, et sont particulièrement qualifiés pour les faire dialoguer ensemble.



## 8 coordinations

Les salariés participent régulièrement à des réunions d'équipe, réunissant le personnel technique et administratif. Ces rencontres permettent au directeur d'évoquer les points les plus importants de l'activité. Chaque conseiller peut à cette occasion informer l'équipe sur les événements les plus marquants du territoire dont il a la charge. Ce temps de travail en commun renforce les échanges et la mise en commun des informations. C'est le lieu où sont validées les actions, les orientations de la revue « Angles de Vues », les Rendez-vous thématiques, l'accueil de stagiaires, les formations, les animations, les expositions, etc.

## 1 stagiaire

Mathilde Laporte, étudiante en Master 1 Urbanisme et aménagement à l'université d'Aix-Marseille, a assisté durant 5 mois Diane Deboaisne pour l'actualisation du Carnet Découverte « Urbanisme et Énergie ».

des temps de coordinations pour échanger, mettre en commun, mais aussi pour découvrir : visite du chantier du siège social de Michelin suite à une réunion de coordination en novembre 2019

## 11 salariés - 9,25 ETP

L'année 2019 a vu l'équipe du CAUE partiellement remaniée, puisque fin 2018 deux de nos architectes-conseillers (Christine Descœur et Jean Roques) ont pris leur retraite. Dans l'attente de leur remplacement l'équipe s'est ré-organisée pour assurer la continuité des missions sur tous les territoires. En cours d'année, deux nouvelles conseillères sont venues renforcer notre effectif, toutes deux architectes de formation (Claire Landrot et Hélène Bucher).

Le groupe pluridisciplinaire comprend aujourd'hui un directeur-architecte, une secrétaire polyvalente chargée de la comptabilité, une chargée d'accueil secrétariat et communication, un animateur du centre de ressources et paysage, six conseillers architectes et un conseiller urbaniste. Fin 2019, l'équipe est donc composée de 11 salariés, soit 9,25 ETP, sous la direction de Michel Astier.

Le pôle « administration » gère la comptabilité, les courriers et courriels, les appels téléphoniques, l'accueil, le classement, les copies et impressions, les prises de rendez-vous et préparations des conseils aux porteurs de projet. Le secrétariat assiste aussi les conseillers dans l'organisation matérielle des manifestations et des agendas.

Le pôle « territoire » est organisé en sept secteurs du département du Puy-de-Dôme. Au plus proche de ceux-ci, il répond aux sollicitations du Conseil départemental, conseille et assiste les élus au quotidien et partage son travail entre réflexion et terrain, hors de toute mission de maîtrise d'œuvre. Il met aussi en œuvre des actions de sensibilisation, de vulgarisation et de coordination, réalise des pré-diagnostic, etc. Il conseille les porteurs de projet lors de ses permanences journalières à la Maison de l'habitat, ou sur les territoires, par des permanences délocalisées. Il participe enfin à diverses actions à l'échelle des grands territoires que sont la région Auvergne-Rhône-Alpes ou le Massif central, ou à l'échelle nationale.

# une coordination aux couleurs de l'environnement



le bâtiment de l'espace-test agricole (architectes : Rural Combo)

À l'occasion d'une réunion de coordination d'équipe, les salariés du CAUE et deux de ses administrateurs se sont retrouvés sur le site de l'Écopôle de Pérignat-ès-Allier pour la visite de ce site expérimental, en réhabilitation depuis près de 10 ans. La visite a permis d'observer la mise en œuvre de politiques portant sur l'agriculture (de proximité et de qualité bio), l'aménagement paysager et naturaliste d'anciennes gravières et la création d'espaces naturels de grande valeur environnementale.

L'équipe a ainsi pu découvrir :

- les espaces de maraîchage de la régie de territoire des Deux Rives à Cournon-d'Auvergne qui vise la réinsertion d'adultes en difficulté ;
- les étangs renaturés sous maîtrise d'œuvre de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), qui ont permis la restauration paysagère et la reconquête des anciennes gravières par une faune avicole riche et exceptionnellement diversifiée ;
- la pépinière qui produit, à l'initiative de la Mission Haies d'Auvergne, des plants labellisés « végétal local » destinés à la reconstitution de haies champêtres ;
- l'espace-test agricole qui permet à des jeunes maraîchers (2 bientôt 3) de tester pendant deux ans la faisabilité de leur projet d'installation ;
- le bâtiment, construit en matériaux et éléments réemployés, issus de la démolition d'un hangar municipal, destiné à l'usage des maraîchers de l'espace-test (bureau, stockage et vente directe de leur production).



une serre de la régie des Deux Rives

# 5

formations suivies par l'équipe

- > matériaux biosourcés
- > voir et comprendre l'architecture
- > plateforme S-PASS Territoires
- > îlots de chaleur
- > premiers secours

Les champs de l'architecture, de la ville, de l'environnement et du paysage sont en constante évolution, s'adaptant aux mutations de notre société. Quel que soit leur profil de formation initiale, les salariés du CAUE enrichissent leurs parcours et expériences professionnelles à travers le suivi de formations variées, renforçant ainsi leurs connaissances, leurs compétences et la pertinence de leur accompagnement.

## voir et comprendre l'architecture

**L**e logement, l'environnement, la qualité de vie, font partie des grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Inventer de nouvelles manières de concevoir la ville, de développer notre habitat, adapter nos pratiques, gérer durablement notre cadre de vie, sont au cœur des sujets que l'union régionale des CAUE d'Île-de-France a décidé de porter en organisant cette formation en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSAPB).

La formation propose une initiation aux principes de base de la conception architecturale. Elle permet notamment aux salariés des CAUE non-architectes mais professionnels du cadre de vie, d'analyser, de comprendre et d'appréhender la qualité architecturale. La formation a également pour objectif de transmettre les bases d'une culture de l'architecture et de son histoire.

L'enseignement est construit dans une logique d'apprentissage progressif, qui poursuit successivement trois objectifs pédagogiques :

- 1/ l'appréhension de différentes notions élémentaires de l'architecture et la capacité d'analyser leur traitement au travers des réalisations ;
- 2/ l'appréhension des orientations générales architecturales des réalisations et la capacité d'analyser leur pertinence au regard de leurs programmes et de leurs usages ;
- 3/ la transmission de méthodes permettant l'analyse de la qualité architecturale.

Pour chaque séance, la formation propose aux stagiaires des interventions en salle, un moment de pratique collective ou individuelle et des visites pour faciliter l'assimilation des connaissances présentées lors du cours.

L'animateur du centre de ressources du CAUE a pu bénéficier de deux sessions de trois jours en septembre et octobre 2019.



visite de la Maison La Roche (Le Corbusier), Paris XVI<sup>e</sup>

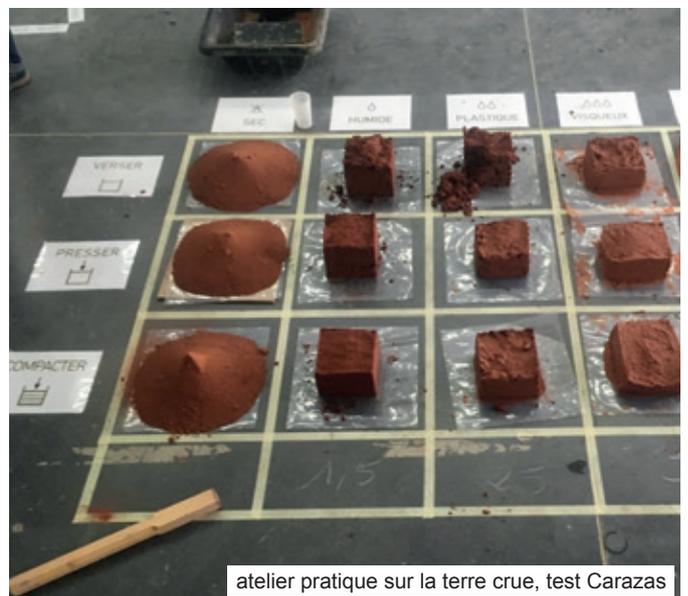
# ambassadeurs des matériaux biosourcés : sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction



visite et atelier de mise en pratique autour de la construction en terre, avec amàco, aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau (GAIA) à Villefontaine

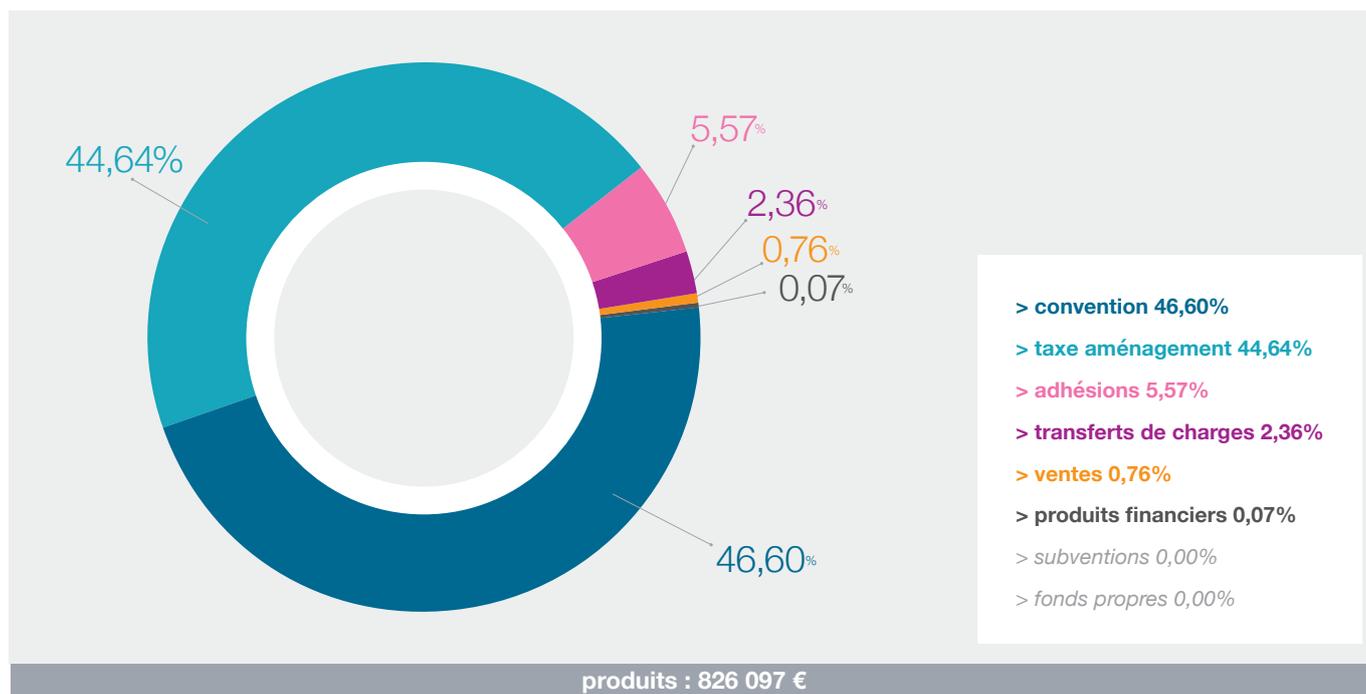
Les matériaux biosourcés demeurent encore aujourd'hui méconnus des maîtrises d'ouvrage et de beaucoup d'artisans. Associés à des techniques « désuètes » ou encore déconsidérés par a priori sur leurs performances techniques et leur pérennité, ils rencontrent de nombreux freins dans la commande publique. Un sujet cher au CAUE 63 depuis de nombreuses années qui souhaite prolonger, dans ses formations et partenariats, une réelle sensibilisation des publics sur la mise en œuvre de ces matériaux ressources. Dans cette optique, le CAUE 63 a rejoint le réseau des « ambassadeurs des matériaux biosourcés », lors des journées de formation à Lyon du 3 et 4 octobre 2019.

Cette formation nationale s'inscrit dans les projets soutenus par le Ministère de la Transition écologique et sociale en matière de développement des filières vertes du bâtiment. Née en 2014, elle a permis de former jusqu'à aujourd'hui près d'une centaine d'« ambassadeurs » à travers toute la France, ayant pour rôle de sensibiliser et conseiller les porteurs de projet sur la mise en œuvre de matériaux biosourcés.



atelier pratique sur la terre crue, test Carazas

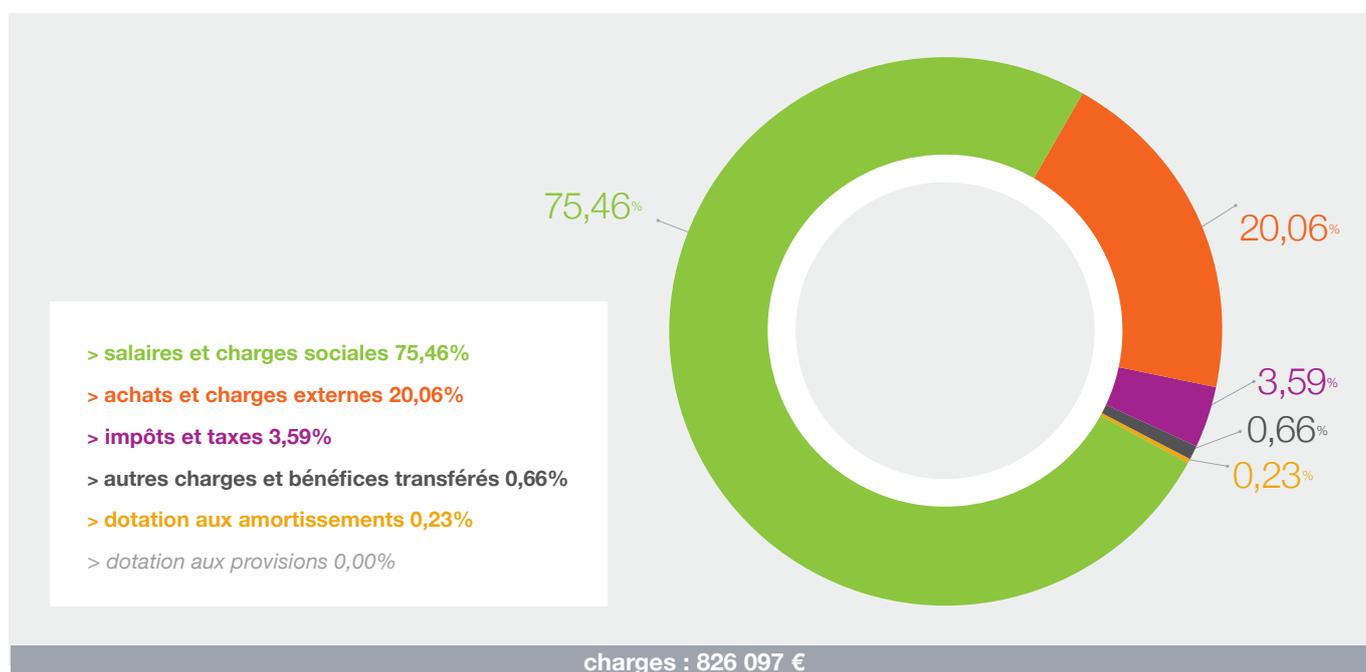
## > organiser



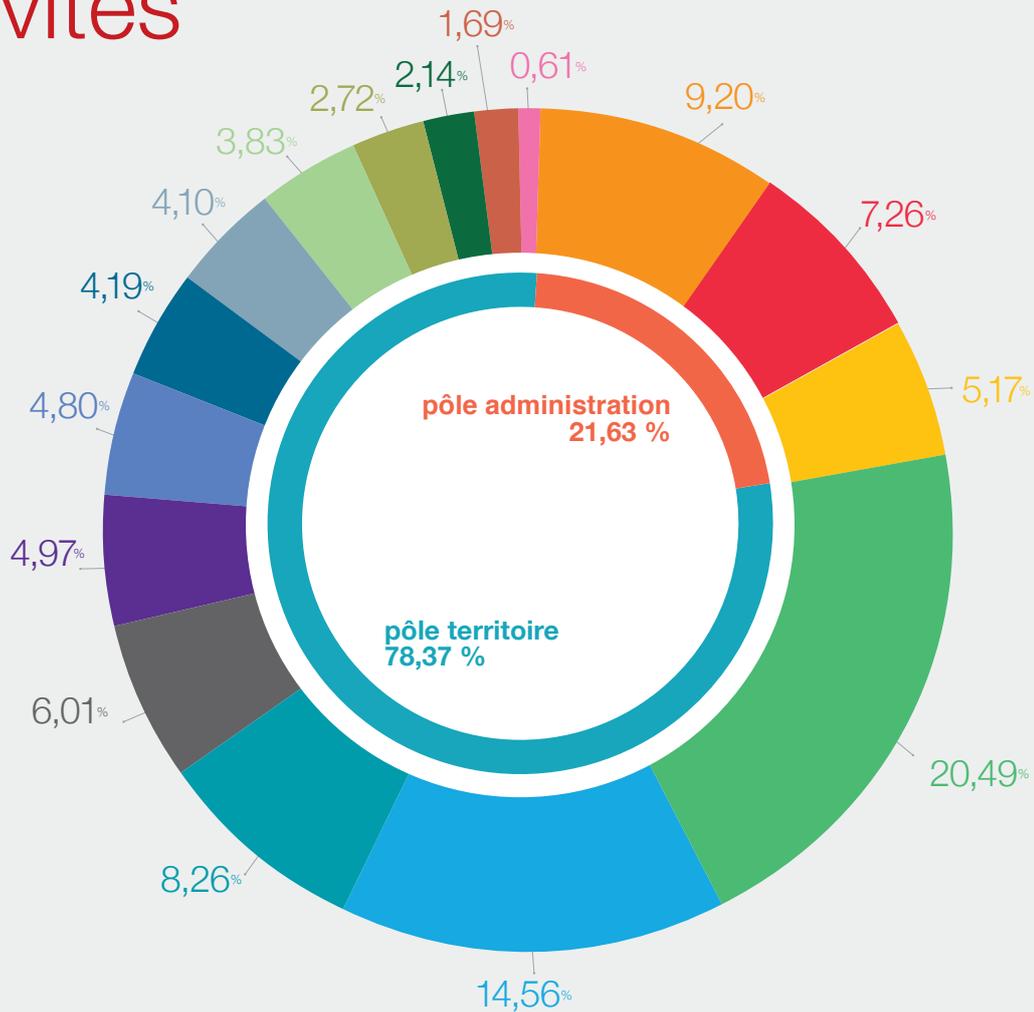
## financement

Le financement des CAUE est essentiellement assuré par une fraction de la part départementale de la taxe d'aménagement (TA), taxe qui finance également la politique des espaces naturels sensibles (ENS). Dans le Puy-de-Dôme, elle est appelée au taux de 1%. Les subventions provenant de collectivités publiques, les cotisations des adhérents, les contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités et les partenaires publics ou privés peuvent également compléter les budgets des CAUE. Depuis 2018, la convention triennale (2018-2020) signée avec le Conseil départemental

a déterminé un taux dédié au CAUE de 15% de la TA, ce à quoi il ajoute une subvention complémentaire permettant d'assurer un niveau de financement global provenant du Département à hauteur de 770 000 euros en 2019. Parmi les recettes complémentaires, il est à noter que les partenariats avec les intercommunalités se multiplient. Pour une adhésion symbolique des EPCI de 10 centimes d'euro par habitant, le CAUE accompagne encore mieux l'intercommunalité ainsi que les communes membres dans leurs projets et mène des actions partenariales avec les différents acteurs du territoire.



# activités

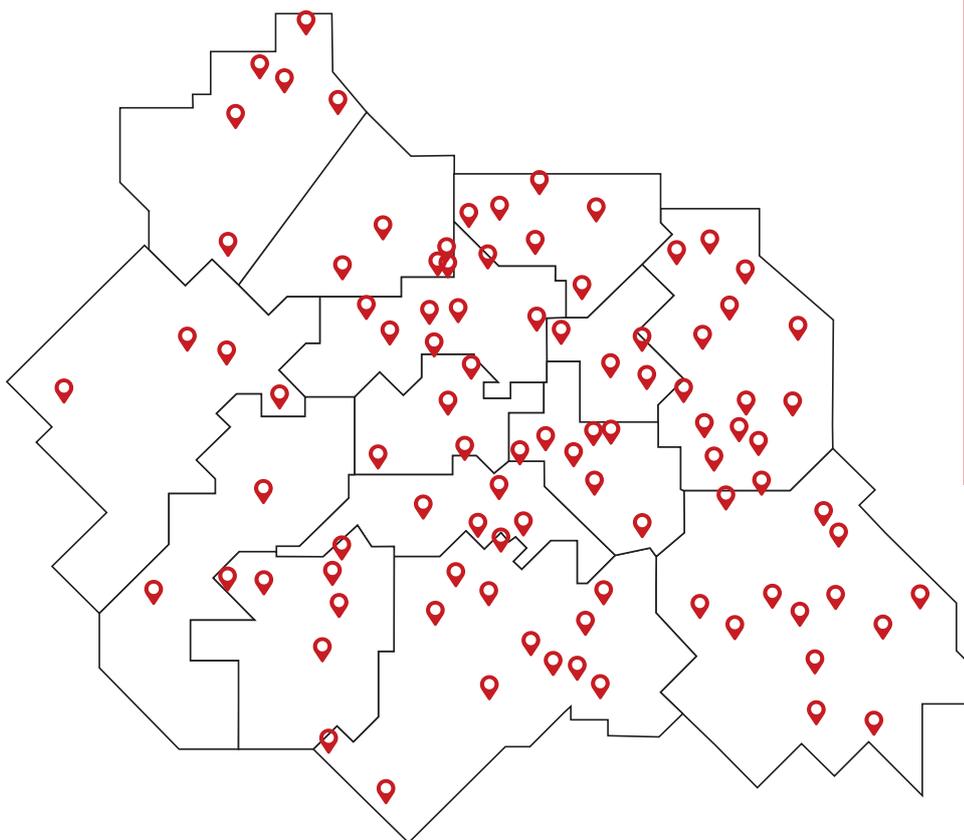


## pôle territoire 78,37 %

- conseils aux administrations et collectivités 20,49 %
- actions réseau 14,56 %
- publications 8,26 %
- ressources documentation 6,01 %
- recherche action innovation 4,97 %
- formations données 4,80 %
- conseils aux porteurs de projet 4,19 %
- sensibilisation, information 4,10 %
- coordination 3,83 %
- communication 2,72 %
- actions éducatives (scolaire et université) 2,14 %
- formations reçues 1,69 %
- jurys 0,61 %

## pôle administration 21,63 %

- gestion interne 9,20 %
- comptabilité 7,26 %
- gestion de direction 5,17 %



**ZOOM MISSION // CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS**

- > dans leurs choix en matière d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage
- > dans des programmes d'actions cohérents en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal

 EPCI accompagnés  
 communes accompagnées

**96**

**communes**

accompagnées en 2019

Aigueperse  
 Ambert  
 Anzat-le-Luguet  
 Arlanc  
 Artonne  
 Aubusson-d'Auvergne  
 Augerolles  
 Beauregard-Vendon  
 Besse-et-Saint-Anastaise  
 Billom  
 Boudes  
 Bourboule (La)  
 Broc (Le)  
 Chabreloche  
 Chambaron-sur-Morge  
 Champeix  
 Charbonnières-les-Varennes  
 Charbonnières-les-Vieilles  
 Châteaugay  
 Châteldon  
 Chauriat  
 Cheix-sur-Morge (Le)  
 Clermont-Ferrand  
 Courpière  
 Davayat  
 Échandelys  
 Effiat  
 Entraigues  
 Esteil  
 Fournols  
 Gerzat  
 Giat

Gimeaux  
 Glaine-Montaigut  
 Godivelle (La)  
 Goutelle (La)  
 Grandrif  
 Job  
 Joze  
 Lamontgie  
 Lapeyrouse  
 Lezoux  
 Manzat  
 Maringues  
 Marsac-en-Livradois  
 Martres-de-Veyre (Les)  
 Medeyrolles  
 Monestier (Le)  
 Montaigut-en-Combrailles  
 Mont-Dore (Le)  
 Montmorin  
 Montpeyroux  
 Mozac  
 Muriol  
 Néronde-sur-Dore  
 Nonette-Orsonnette  
 Olliergues  
 Oriât  
 Pardines  
 Pérignat-lès-Sarliève  
 Pérignat-ès-Allier  
 Pontaumur  
 Puy-Guillaume  
 Quartier (Le)

Randan  
 Reignat  
 Riom  
 Rochefort-Montagne  
 Saint-Anthème  
 Saint-Éloy-les-Mines  
 Saint-Ferréol-des-Côtes  
 Saint-Floret  
 Saint-Genès-Champanelle  
 Saint-Jean-d'Heurs  
 Saint-Jean-des-Ollières  
 Saint-Pierre-le-Chastel  
 Saint-Priest-des-Champs  
 Saint-Rémy-sur-Durolle  
 Saint-Saturnin  
 Saint-Victor-la-Rivière  
 Saint-Victor-Montvianeix  
 Sauvetat (La)  
 Sauviat  
 Sauxillanges  
 Servant  
 Tauves  
 Thiers  
 Thuret  
 Tours-sur-Meymont  
 Usson  
 Vernet-Sainte-Marguerite (Le)  
 Vertolaye  
 Vic-le-Comte  
 Vollore-Montagne  
 Vollore-Ville  
 Volvic

**14** EPCI

accompagnés en 2019

Cc. Ambert Livradois Forez  
 Cc. Billom Communauté  
 Cc. Chavanon Combrailles et Volcans  
 Cc. Combrailles Sioule et Morge  
 Cc. Dômes Sancy Artense

Cc. Entre Dore et Allier  
 Cc. Massif du Sancy  
 Cc. Mond'Arverne Communauté  
 Cc. Pays de Saint-Éloy  
 Cc. Plaine Limagne

Cc. Riom Limagne et Volcans  
 Cc. Thiers Dore et Montagne  
 Ca. Agglo Pays d'Issoire  
 Clermont Auvergne Métropole

## PLUi Riom Limagne et Volcans : un projet de territoire partagé

Les élus et techniciens de la communauté de communes RLV étaient réunis en mars 2019, afin de comprendre les enjeux de l'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cette étape marquait le lancement de la démarche, qui durera un peu plus de 3 ans. L'élaboration du PLUi a été rythmée par différents temps de concertation avec les habitants, les élus et les acteurs locaux. Ces temps ont souvent pris la forme de réunions publiques et d'ateliers citoyens.

À l'occasion du forum de mars, il était proposé au CAUE du Puy-de-Dôme d'apporter son expertise sur la notion d'un « urbanisme vertueux », ou comment proposer une approche et rendre ce territoire frugal et désirable. Il s'agissait d'évoquer un urbanisme durable, une nouvelle façon d'appréhender un rapport plus respectueux à l'environnement, plus protecteur de la nature, la recherche d'une meilleure qualité de vie. La notion d'urbanisme durable renvoie également, à la pratique d'un urbanisme de bien être, de la cohésion

sociale, du respect de l'écosystème dans lequel il se développe. Un urbanisme vertueux, c'est un tout, regroupant de nombreuses thématiques transversales : la mobilité durable, la rupture de l'étalement urbain, la convergence aux formes urbaines compactes, la transition énergétique, la qualité des paysages, etc. Lorsque, sur ce secteur de Limagne, l'activité agricole semble se restreindre à une fonction uniquement alimentaire, ne perdons-nous pas au passage une fonction essentielle, celle de transformer la nature, de façonner le paysage, de le rendre habitable, tout en maintenant une grande richesse de faune et de flore ? À partir de la citation : « *Le réel est toujours plus étrange, plus beau, plus irréaliste que cette image conventionnelle et sans surprise qu'on cherche à nous imposer.* » (Alain Robbe-Grillet), il était proposé de conserver une approche systémique et révéler la singularité de ce territoire. Parler des outils de planification, mais aussi sortir du registre régalien et garder à l'idée qu'il faut composer avec le vivant.



# 148 conseils sur projets

### Documents de planification

#### 8 communes

- Chambaron-sur-Morge
- Cheix-sur-Morge (Le)
- Davayat
- Giat
- Glaine-Montaigut
- Goutelle (La)
- Puy-Guillaume
- Riom

#### 7 EPCI

- Cc. Ambert Livradois Forez
- Cc. Billom Communauté
- Cc. Entre Dore et Allier
- Cc. Mond'Arverne Communauté
- Cc. Plaine Limagne
- Cc. Thiers Dore et Montagne
- Clermont Auvergne Métropole

#### Autre

- Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

### Documents de territoire

#### 2 communes

- Billom
- Clermont-Ferrand

#### 2 EPCI

- Cc. Thiers Dore et Montagne
- Cc. Chavanon Combrailles et Volcans

#### Autres

- Le Grand Clermont
- PNR des Volcans d'Auvergne
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme

### Politique de l'habitat

#### 2 EPCI

- Cc. Ambert Livradois Forez
- Cc. Billom Communauté

#### Autre

- Conseil départemental du Puy-de-Dôme

## Boudes : conseiller les élus dans leur volonté d'amélioration du cadre de vie

Les élus de la commune de Boudes souhaitent améliorer le cadre de vie des habitants et envisagent ainsi de rénover un hangar communal, utilisé en tant que salle des fêtes. Si plusieurs améliorations ont d'ores et déjà été réalisées par des bénévoles, une rénovation plus complète, répondant aux normes actuelles, doit être considérée. L'accompagnement du CAUE a consisté dans un premier temps en une visite (du bâtiment et de l'ensemble du centre-bourg) pour définir les enjeux dans un contexte plus large que le seul bâtiment. À titre d'exemple, la problématique des espaces publics a été évoquée comme un des thèmes à associer à la réflexion initiale. Une note d'enjeux a été proposée à la commune, englobant une méthodologie pour les actions à mettre en œuvre pour rendre le projet opérationnel. Si les élus le souhaitent, le CAUE 63 les accompagnera pour la rédaction d'un cahier des charges visant à retenir une équipe de maîtrise d'œuvre adaptée et dont les missions seront cadrées.



aménagement de l'accès à la salle des fêtes à repenser

## pré-diagnostic paysager dans les Combrailles

À l'automne 2019, le CAUE a proposé à la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans de réaliser un pré-diagnostic paysager des villages principaux des communes la composant. Aujourd'hui, l'impact considérable des paysages (bâti ou non) sur l'attractivité des territoires est largement démontré. Il s'agit de doter les équipes municipales qui seront en responsabilité à l'issue des élections municipales de 2020, d'un ensemble de pistes d'action pour améliorer la qualité paysagère des bourgs et villages, et créer des dynamiques locales.

Cette proposition a été exposée au conseil communautaire du 5 novembre qui l'a approuvée à l'unanimité.

À ce jour, huit communes se sont inscrites : Cisterne-la-Forêt, Saint-Pierre-le-Chastel, Landogne, Condat-en-Combrailles, Bourg-Lastic, Giat, Pontaumur et Pontgibaud.

La phase de diagnostic a débuté en début d'année 2020.



Pontaumur



Cisterne-la-Forêt

# Nonette-Orsonnette : embellir l'espace public au cœur des préoccupations

Les élus de la commune de Nonette-Orsonnette souhaitent aménager la place Saint-Laurent afin de valoriser cet espace public central du village d'Orsonnette, qui s'organise au nord de l'église Sainte-Madeleine. Cette église romane, classée à l'inventaire des monuments historiques depuis 1907, fait l'objet d'une étude parallèle pour sa restauration future. La place et l'église participent fortement à l'identité du centre d'Orsonnette et enrichissent le patrimoine bâti et paysager de la commune. Très minérale, présentant une chaussée relativement dégradée et pourvue d'éléments de mobilier urbain hétérogènes, la place Saint-Laurent, pourtant vouée à la rencontre, aurait besoin d'être réaménagée pour être

réellement attractive. La collectivité a fait appel aux différents partenaires pour la conseiller et l'accompagner dans la construction de son projet. Une visite des lieux et des rencontres avec le service des routes du département, l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine et le CAUE 63 ont permis de faire un point précis des enjeux patrimoniaux, urbains, sécuritaires, etc., qui guideront l'aménagement de la place. L'enveloppe budgétaire dédiée à cette opération et le mode de financement envisageable ont également été évoqués. Autant d'éléments qui seront intégrés à la consultation pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, apte à concevoir un projet en adéquation avec le lieu.



croquis de principe d'un exemple d'aménagement du pied d'église (sur fond de plan des services du Département)

extrait du plan cadastral, localisation du site

## Équipements à vocation publique

### 16 communes

- Ambert
- Arlanc
- Billom
- Boudes
- Chabreloche
- Courpière
- Échandelys
- Effiat
- Esteil
- Medeyrolles
- Pardines
- Pérignat-ès-Allier
- Saint-Jean-des-Ollières
- Saint-Rémy-sur-Durolle
- Saint-Victor-Montvianeix
- Sauxillanges

### 1 EPCI

- Cc. Thiers Dore et Montagne

## Espaces publics et collectifs

### 18 communes

- Augerolles
- Bourboule (La)
- Chabreloche
- Charbonnières-les-Vieilles
- Châteldon
- Courpière
- Fournols
- Godivelle (La)
- Grandrif
- Manzat
- Monestier (Le)
- Nonette-Orsonnette
- Orléat
- Pontaumur
- Saint-Anthème
- Saint-Éloy-les-Mines
- Saint-Jean-des-Ollières
- Tauves

### Autre

- Conseil départemental du Puy-de-Dôme

## Patrimoine de proximité

### 9 communes

- Besse-et-Saint-Anastaise
- Billom
- Clermont-Ferrand
- Muroi
- Rochefort-Montagne
- Saint-Pierre-le-Chastel
- Saint-Saturnin
- Saint-Victor-la-Rivière
- Vernet-Sainte-Marguerite (Le)

### 1 EPCI

- Clermont Auvergne Métropole

## un accompagnement à plusieurs mains (et compétences) pour les collectivités

Sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez, les collectivités bénéficient des savoir-faire et des expériences de l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez, collectif de partenaires techniques auquel le CAUE 63 contribue depuis l'origine.

Au-delà du cycle de formations mis en place cette année (voir p. 35), le CAUE a accompagné plusieurs projets, à différentes échelles :

- les documents d'urbanisme et la stratégie territoriale : accompagnement de la révision et de l'élaboration de PLU et PLUi, la réalisation de Programmes d'aménagement de bourg (PAB) ;
- des aménagements urbains et paysagers, dont ceux de plusieurs traverses, en partenariat avec les services des routes du Département : aide à la programmation, à l'écriture de cahiers des charges et à la sélection de la maîtrise d'œuvre, participation au suivi des études avec une attention particulière aux préconisations paysagères et de végétalisation, schémas de principe, partage de la voirie avec les modes doux, profils en travers, mise en valeur du patrimoine bordé (bâti, naturel ou paysager, etc.) ;
- des programmations architecturales ou de valorisation patrimoniale : aide à l'élaboration des programmes ;
- plusieurs visites de réalisations ont également été organisées pour sensibiliser les porteurs de projets à différentes expériences novatrices, et alimenter leurs propres projets.

La multiplicité des échelles de projets et des thèmes abordés favorise une réelle transversalité dans l'accompagnement des collectivités. Les partenaires de l'atelier sont interpellés en fonction des particularités de chaque étude de façon à couvrir les différents points de vue et enjeux des projets des collectivités.

Quelle que soit la thématique traitée, l'ambition est d'amener les projets vers des objectifs de qualité et d'exemplarité à l'échelle locale.



## avis de recherche à l'Écopôle

L'Écopôle borde l'Allier et couvre plus d'une centaine d'hectares sur les communes de Pérignat-ès-Allier et La Roche-Noire.

Depuis 2015, des partenaires institutionnels ou privés ont combiné leurs actions autour des gravières en cours de réhabilitation dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Paysages, Territoires, Transitions » (AMI PTT). L'équipe, constituée autour de la mairie de Pérignat-ès-Allier, a proposé une expérimentation appuyée sur le projet de l'Écopôle. La concertation est au cœur des actions de la commune. Les thèmes de l'alimentation, l'énergie, les paysages, les déplacements, le lien social, etc. ont servi de points d'appui pour impliquer les habitants et inscrire l'aménagement communal, puis celui de l'Écopôle, dans une logique de transition.

Le CAUE a accompagné des actions de sensibilisation des habitants ainsi que l'élargissement des enjeux à la prise en compte du paysage et de la biodiversité dans le PLUi de Billom Communauté.

Le séminaire de restitution de ce travail a accueilli de nombreux chercheurs et professionnels de toutes les régions, du 25 au 27 septembre 2019.



## Augerolles : faire le choix de la qualité

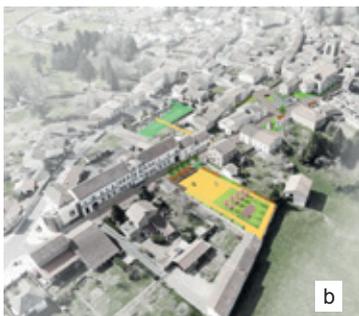
La commune d'Augerolles a souhaité prolonger son travail de requalification du bourg en travaillant sur la qualité des espaces publics. Après avoir rénové la mairie et aménagé un nouveau parvis pour celle-ci, la commune s'attelle à la rue des écoles, à la place du Marthuret, à l'arrière de son église, et à un jardin pour accueillir les enfants et adolescents. Forts de leur expérience de concours pour la rénovation de la mairie, les élus ont de nouveau souhaité décider sur la base de projets à analyser. C'est là tout l'intérêt qu'ils portent à cette démarche : avoir des outils pour juger

de la cohérence de la proposition des paysagistes par rapport à leur commande.

Pour ce faire, accompagnée du Parc naturel régional Livradois-Foréz et du CAUE du Puy-de-Dôme, la municipalité a invité trois paysagistes à remettre leurs esquisses. Assemblés sur des panneaux, croquis d'ambiances, photomontages, plans, coupes et budget prévisionnel ont nourri les débats pour choisir le projet le plus adapté. Une rémunération de chaque candidat assure un réel investissement dans la qualité des réponses apportées.



a



b



c

esquisses présentées par les candidats à l'occasion du concours Atelier CAP paysage urbanisme (a), lauréat du concours, Luc Leotoing Paysage Urbanisme (b) et A3-Paysage (c), 3 agences de paysage du Puy-de-Dôme

### Programmation urbaine

#### 19 communes

- Aigueperse
- Aubusson d'Auvergne
- Châteldon
- Effiat
- Entraigues
- Fournols
- Joze
- Lezoux
- Mont-Dore (Le)
- Montaigut-en-Combrailles
- Pérignat-ès-Allier
- Reignat
- Saint-Ferréol-des-Côtes
- Saint-Priest-des-Champs
- Sauxillanges
- Servant
- Thiers
- Vertolaye
- Volvic

#### 1 EPCI

- Cc. Plaine Limagne

### Quartiers durables

#### 4 communes

- Courpière
- Lezoux
- Saint-Genès-Champanelle
- Thiers

#### 1 EPCI

- Cc. Mond'Arverne Communauté

### Réglementations de protection patrimoniale

#### 1 commune

- Billom

### Zones d'activités

#### 1 commune

- Thiers

#### 2 EPCI

- Cc. Billom Communauté
- Cc. Riom Limagne et Volcans

#### Autre

- Le Grand Clermont

## PNRVA : un partenaire de terrain

L'attractivité du territoire des Volcans d'Auvergne repose en grande partie sur ses composantes paysagères et ses ressources naturelles. Reconnus par le classement du territoire en Parc naturel régional, ces atouts offrent un cadre de vie exceptionnel et participent à la valorisation économique et culturelle de ce territoire. La charte constitue la procédure qui concrétise le projet de protection et de développement de ce territoire. Aussi, afin de prétendre au renouvellement du classement du territoire, la charte doit faire l'objet d'une révision. Réviser la charte consiste pour le PNRVA à construire de manière concertée un nouveau projet de territoire. Vivre ensemble, consommer, se déplacer et habiter autrement, c'est toute l'ambition de ce nouveau projet, qui vise à créer un lien harmonieux permettant d'offrir une qualité de vie renforcée et partagée.

En matière d'urbanisme, de paysage, d'architecture, les collectivités du Parc bénéficient des conseils apportés par le CAUE du Puy-de-Dôme et celui du Cantal. Cet accompagnement concerne la méthodologie et s'organise à tous les stades du projet. Aussi, pour contribuer à la mise en synergie des structures



atelier rural d'urbanisme sur la commune de Sayat

de conseils, le PNRVA propose de constituer et d'animer différents formats dont celui des « Ateliers ruraux d'urbanisme ». Des rencontres, des tables rondes et des visites de terrain sont organisées en associant le PNRVA, les CAUE et les autres forces vives locales. Ces animations ont pour objectif d'entretenir des réflexions prospectives sur les enjeux paysagers, environnementaux, économiques et sociaux. Par la mutualisation de leurs compétences, les membres de ces ateliers accompagnent le territoire en matière d'urbanisme qu'il soit réglementaire, de planification ou opérationnel. Les collectivités soutiennent cette initiative et mobilisent ces structures partenaires pour participer à la mise en place de leurs actions. En parallèle, elles développent également l'ingénierie territoriale, en la mutualisant et créent ainsi les conditions d'une politique locale cohérente.

## programme LEADER « Restauration et valorisation du patrimoine bâti identitaire »

**D**ispositif créé par l'Union européenne, le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) vise à soutenir des projets locaux, source de valorisation des territoires et de création d'emplois. Ce programme est alimenté par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).



buron de Venzoux et lavoir de Beaune-le-Froid

Sur le territoire du PNRVA, le syndicat mixte du parc coordonne depuis 2001 la mise en œuvre de ce programme. Le CAUE du Puy-de-Dôme et celui du Cantal, ainsi que de nombreux acteurs locaux (collectivités, structures décentralisées de l'État, etc.) font partie d'un comité de programmation que le PNR mobilise pour l'étude et la validation d'appels à projets. Les candidats éligibles peuvent être des acteurs publics (communes, communautés de communes, etc.) ou privés (entreprises, associations, etc.). Le programme 2016-2020 a pour thème « Volcans d'Auvergne actifs ! Stimuler nos ressources pour inventer un territoire responsable et créatif ». Il propose une stratégie d'actions en 7 axes\*, correspondant à des appels à projets distincts. En 2019, le CAUE a particulièrement suivi l'appel à projet « Restauration et valorisation du patrimoine bâti identitaire », en participant aux comités de sélection des projets candidats et en réalisant sur le terrain des conseils complémentaires pour plusieurs communes :

- la valorisation de l'ensemble hydraulique de Péalat (commune de Besse-et-Saint-Anastaise) ;
- le chantier villageois de mise en valeur du bac et lavoir de Montcheneix (commune de Rochefort-Montagne) ;
- la restauration du lavoir et du moulin de Beaune-le-Froid (commune de Murol) ;
- la restauration du buron de Venzoux (commune de Saint-Victor-la-Rivière).

\* « Revitalisation rurale », « Culture, patrimoines », « Projets collectifs », « Valorisation économique des ressources naturelles », « Sobriété énergétique et croissance verte », « Promotion territoriale », « Coopération ».

## Le Mont-Dore : plan thermal et centre-bourg

**L**a commune du Mont-Dore, dans le Massif du Sancy, au cœur du PNR des Volcans d'Auvergne, réfléchit à la requalification de son centre-bourg. Cette dynamique s'inscrit au départ dans le cadre du « Plan thermal »\* mis en place par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au creux de la vallée qui donne naissance à la Dordogne, Le Mont-Dore est une commune à plusieurs visages. À la fois station thermale, depuis l'époque romaine, et station de sports d'hiver, au carrefour de plusieurs chemins de randonnées, elle accueille de nombreux touristes, été comme hiver. La commune possède un patrimoine bâti et urbain très riche, issu principalement de l'activité thermale renforcée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle : les thermes (en partie classés au titre des monuments historiques), de nombreux hôtels et hôtels particuliers, le parc thermal, le funiculaire (le premier à traction électrique en France), la gare, le plan orthogonal parallèle à la vallée, etc.

Dans le cadre de l'appel à projet « Plan thermal 2016-2020 » (action régionale visant à développer les stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes, pour en faire une région référence en prévention santé et mieux-être), la commune a obtenu des subventions dès 2017 et saisi l'occasion pour réfléchir aux aménagements urbains de son centre-bourg. Celles-ci lui ont permis de lancer une étude de programmation et conception urbaine combinant des enjeux liés au développement du thermalisme et ceux de l'aménagement urbain, notamment sur des problématiques liées à la mobilité (stationnements, circulations pendulaires chargées, notamment en hiver) et à la valorisation des espaces publics (travail sur les berges de la Dordogne, les places et le parc thermal principalement). Le CAUE accompagne la commune dans cette étude, en lien avec d'autres partenaires (PNRVA, DDT 63, etc.). En 2019, l'accompagnement s'est porté sur une aide à la rédaction du cahier des charges (identification des principaux enjeux et points particuliers du centre-bourg) et à la sélection des candidats.

Le projet se poursuit en 2020 avec le travail de l'agence lyonnaise Toposcope pour la phase diagnostique (avec la participation des habitants), l'élaboration de scénarii et d'un plan guide.

Le CAUE continue d'accompagner la commune dans le suivi de l'étude.

plan de repérage du périmètre et des points d'intérêt inscrits dans le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) de l'étude de programmation et de conception urbaine du Mont-Dore



### Valorisation du cadre de vie

#### 35 communes

- Aigueperse
- Anzat-le-Luguet
- Artonne
- Augerolles
- Beauregard-Vendon
- Besse-et-Saint-Anastaise
- Boudes
- Broc (Le)
- Champeix
- Charbonnières-les-Varennes
- Châteaugay
- Châteldon
- Chauriat
- Gerzat
- Gimeaux
- Lapeyrouse
- Manzat
- Maringues
- Montaigut-en-Combrailles
- Montpeyroux
- Mozac
- Nonette-Orsonnette
- Olliergues
- Quartier (Le)
- Pérignat-lès-Sarliève
- Saint-Floret
- Saint-Priest-des-Champs
- Saint-Saturnin
- Sauvetat (La)
- Sauxillanges
- Servant
- Tours-sur-Meymont
- Usson
- Vic-le-Comte
- Vollore-Ville

#### 4 EPCI

- Cc. Chavanon Combrailles et Volcans
- Cc. Mond'Arverne Communauté
- Cc. Plaine Limagne
- Cc. Thiers Dore et Montagne

#### Autres

- Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Petites cités de caractère
- CGET Massif central
- Villes et villages fleuris
- Plus beaux villages de France

# jurys

concours de maîtrise d'œuvre

**14** participations  
en tant que personne qualifiée

maître d'ouvrage	opération
Auvergne Habitat	Logements avenue de l'Union soviétique
Clermont Auvergne Métropole	Bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu
Clermont Auvergne Métropole	Stade Gabriel-Montpied
Commune d'Entraigues	Programme d'aménagement durable (PAD)
Commune de Maringues	École publique
OPHIS	Création d'un EHPAD à Vic-le-Comte
VetAgro Sup	Rénovation d'un amphithéâtre

## bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu



L'accueil et la diversité des usages et des usagers de la future bibliothèque métropolitaine étaient au cœur du programme de réhabilitation du bâtiment historique de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ainsi que la construction d'un ensemble neuf dans sa cour d'honneur, et l'aménagement paysager d'un jardin de lecture en contrebas des bâtiments.

Un jury, présidé par Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole, s'est déroulé en deux temps : en janvier 2019, choix des équipes pluridisciplinaires, retenues à concourir parmi les 98 candidatures recevables, et en juin, choix de l'équipe lauréate parmi les cinq projets présentés.

Le jury, dans lequel siégeait le CAUE du Puy-de-Dôme, a procédé à un classement motivé selon plusieurs critères :

- caractère architectural du projet apprécié à l'échelle urbaine et son insertion paysagère ;
- caractère fonctionnel en adéquation avec le programme ;
- qualité technique et environnementale des prestations proposées ;
- compatibilité du projet avec l'enveloppe financière et le calendrier de l'opération.

L'équipe lauréate est emmenée par Stanton Williams (Londres), associé aux clermontois MTa. La surface utile totale est de 9 900 m<sup>2</sup>, pour 630 places de lecture et 200 000 documents. Le début des travaux est attendu en 2021, pour une livraison en 2023.

# commissions

différentes instances

# 24 participations

en tant que personne qualifiée

L'équipe du CAUE participe depuis de nombreuses années à plusieurs commissions locales, départementales et régionales, dans les domaines d'expertise qui sont les siens et conformément à la mission de conseil que la loi lui a conféré depuis maintenant plus de 40 ans. En voici quelques unes, présentées succinctement.

## COMMISSION RÉGIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Cette commission (CRPA) est consultée en matière de création, gestion et suivi de servitudes d'utilité publique et de documents d'urbanisme institués dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel. Placée auprès du représentant de l'État à la région, elle comprend élus, représentants de l'État, d'associations ou de fondations et personnalités qualifiées nommées par le préfet de région pour une durée de 5 ans. La CRPA comporte 3 sections : protection au titre des monuments historiques et échelle urbaine (plan de valorisation, labels, périmètres, documents d'urbanisme) ; échelle architecturale, où siège le directeur du CAUE (projets, études et travaux, en cas de désaccord entre l'autorité compétente ou de dérogation au document d'urbanisme pour les projets d'intérêt public) ; protection des objets mobiliers.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

Cette commission siège plusieurs fois par an et comprend six formations spécialisées. Ses membres sont nommés chaque année par la Préfète du Puy-de-Dôme. Le CAUE y participe depuis plusieurs années, dans la formation dite « des sites et des paysages » en qualité de personne compétente en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement. Cette commission se réunit environ 4 fois par an dès qu'un nombre suffisant de dossiers est constitué ou en fonction de l'urgence qui en caractérise certains.

## SUIVI DE L'INSCRIPTION UNESCO

Le CAUE est régulièrement associé aux études de paysage et d'urbanisme des secteurs inclus dans le périmètre UNESCO. À ce titre, les conseillers ont été associés aux comités techniques chargés de réfléchir aux outils de gestion à mettre en place pour assurer la qualité paysagère de ces territoires. Le plan de gestion, l'observatoire photographique, les actions pédagogiques, etc. qui sont prévus seront ainsi suivis par notre conseiller référent et par les conseillers de secteurs.

## COMMISSION DE SUIVI DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) - CD 63

Dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme, établi pour la période 2017-2026, une commission technique a été instituée pour éclairer les décisions de l'exécutif départemental concernant l'élaboration des plans de gestion et le suivi des ENS. Cette commission se réunit plusieurs fois par an sous la présidence du conseiller départemental du canton de Brassac-les-Mines. Le CAUE y participe systématiquement.

## COMMISSION ARCHITECTURE ET URBANISME DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Une fois par mois, cette commission rassemble des élus, des représentants de la Direction de l'urbanisme, l'Architecte des bâtiments de France et le directeur du CAUE. Elle valide la pertinence et l'intégration des projets présentés par le pétitionnaire et son architecte, ayant rencontré au préalable l'architecte-conseiller de la ville. Les critères sont ceux de la qualité architecturale, urbaine et environnementale défendus par le PLU de la commune : intégration dans le tissu urbain existant (gabarits, matériaux, traitement des rez-de-chaussée), préservation et développement de la biodiversité (en hauteur - toitures, au niveau du sol - clôtures, haies), production d'énergies renouvelables (intégration architecturale des dispositifs) et amélioration du bien-être (lutte contre les îlots de chaleur).

## COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX - CD 63

À l'initiative du Conseil départemental, cette commission se réunit une fois par an sur une journée à la Maison de l'habitat, pour donner un avis « technique » sur les dossiers de demande de subvention déposés par les bailleurs sociaux dans le cadre de leurs projets de développement de logements destinés aux personnes en situation de fragilité sociale. Le CAUE participe systématiquement à ces réunions, à l'invitation du service Habitat du Département.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ACCUEIL COMMERCIAL (CDAC)

Le CAUE participe occasionnellement aux réunions de la CDAC, organisées par les services de la Direction départementale des territoires (DDT 63), au cours desquelles sont examinées les demandes d'ouverture ou d'extension des surfaces commerciales dès lors qu'elles dépassent le seuil de 900 m<sup>2</sup> de surface de vente. Il s'agit d'évaluer l'impact urbain des projets ainsi que leur qualité architecturale et environnementale, notamment au regard de la performance énergétique.

## COMMISSION POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Cette commission est présidée par le Président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Elle comporte neuf membres nommés par la Préfète du Puy-de-Dôme pour 4 ans. Un architecte conseiller y représente le CAUE depuis plusieurs années. La liste de ses membres a été renouvelée en août 2019. Elle a pour mission d'établir la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur. Elle gère les inscriptions, radiations, ré-inscriptions ; elle assure le suivi des commissaires enquêteurs et exerce si nécessaire un pouvoir disciplinaire.

## 19 voies départementales en traverse de bourg

Aubusson-d'Auvergne  
Champeix  
Grandrif  
Job  
Lamontgie  
Marsac-en-Livradois

Montmorin  
Nérondes-sur-Dore  
Randan  
Saint-Floret  
Saint-Jean-d'Heurs  
Saint-Jean-des-Ollières

Saint-Rémy-sur-Durolle  
Sauviat  
Thiers  
Thuret  
Tour-sur-Meymont  
Vollore-Montagne  
Volvic

## traverse de Lamontgie : l'importance de préserver les arbres d'alignement

Les élus de Lamontgie ont lancé cette année, l'étude d'aménagement de la traverse : la route départementale 214B. Un diagnostic poussé a été réalisé par la direction des routes du Département, faisant référence à différents critères. Ces critères, issus notamment d'une grille élaborée en partenariat avec les services du Département et le CAUE 63, répondaient à des objectifs allant de la définition d'un périmètre cohérent, au choix des détails d'aménagement, en passant par l'élaboration d'un profil, la sélection de matériaux ou la place

faite à la végétation. Concernant cette dernière thématique, et s'appuyant sur la Loi Paysage de 2016\*, les élus ont choisi le scénario répondant le plus favorablement à la préservation des arbres d'alignement, et à l'identité du bourg.

\* Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. L'article 350-2 du code de l'environnement protège dorénavant les arbres d'alignements, les considérant comme un patrimoine culturel en plus de leurs qualités en termes d'amélioration de cadre de vie et de la biodiversité.



L'objectif principal du projet est de créer un cheminement piéton sécurisé pour relier la nouvelle école et le centre-bourg. Ci-dessus, le scénario 1 (conservation des arbres) pour l'entrée sud du centre-bourg. Les scénarios 2 et 3 (non retenus) ont permis de sensibiliser les élus sur l'impact de la suppression de tout ou partie des arbres d'alignement. © Direction des routes du Département, division du Val d'Allier

## traverse de Saint-Jean-des-Ollières : un projet coordonné



traverse réaménagée, vers le centre-bourg

**S**aint-Jean-des-Ollières, petit bourg de montagne, assure des services conséquents au-delà de son territoire (EHPAD, boulangerie, hôtel-restaurant, salle des fêtes, école). La municipalité a mené de front plusieurs études et projets en misant sur la vitalité sociale et associative et sur la mise en cohérence de ces projets.

Appuyée sur une fiche du Programme d'aménagement de bourg (PAB) et en synergie avec l'étude de revitalisation de son centre-bourg, elle a poursuivi le projet de réhabilitation de sa traverse,

avec les services du Département. Elle le complète actuellement par l'aménagement des abords de la mairie et par un projet de modernisation de l'hôtel-restaurant du bourg (unique sur l'EPCI) et des locaux d'accueil touristique et des associations.

L'aménagement de la traverse s'est adapté aux enjeux urbains et s'est greffé sur les aménagements antérieurs avec simplicité, en rééquilibrant les circulations piétonnes, la mise en valeur du bâti, les plantations de pieds de murs et les espaces de stationnement proches des équipements.

## accompagnement d'Esteil, dans le cadre du schéma départemental de l'habitat

**L**e schéma départemental de l'habitat (SDH), initié par les services du Département en 2016, a abouti en 2019 à la définition d'un certain nombre d'actions sur lesquelles le CAUE est amené à contribuer. Dans ce cadre, sur Esteil, petite commune située au sud-est d'Issoire, le CAUE a accompagné la collectivité dans sa volonté de rénovation d'un logement communal vétuste. Une visite sur place a permis de déterminer sommairement l'ampleur des travaux, d'évoquer les enjeux programmatiques notamment en termes de développement durable, mais aussi de guider les élus sur les méthodes de mise en œuvre d'un tel projet. Les conditions d'obtention de subventions ont également été évoquées, en lien avec les services du Département.



photo du bâtiment contenant mairie, salle communale et logement

## ma commune au naturel

le CAUE accompagne le  
Département du Puy-de-  
Dôme dans sa démarche

Le CAUE a accompagné tout au long de l'année 2019 de nombreuses communes souhaitant valoriser leur image sur les enjeux de qualité du cadre de vie, d'attractivité et de protection de la nature à travers la démarche « Ma commune au naturel ». Initiée par le Conseil départemental et le CAUE, cette action représente une opportunité intéressante pour les collectivités territoriales qui souhaitent porter de telles ambitions. Parallèlement à cette opération, le CAUE du Puy-de-Dôme accompagne les communes souhaitant intégrer le label des Petites cités de caractère®, né au milieu des années 70 en Bretagne, qui valorise des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.





## cadre de vie et fleurissement : une action transversale pour l'aménagement des communes

Le rôle du CAUE du Puy-de-Dôme en matière de fleurissement et d'embellissement des communes est multiple. Il participe à l'opération « Ma commune au naturel » menée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme depuis plusieurs années, en sensibilisant les communes à l'intégration du végétal dans leurs projets d'espaces publics. Le CAUE est également membre du jury dans le cadre du label « Villes et villages fleuris ».

En 2019, le CAUE a accompagné le service tourisme du Conseil départemental dans l'opération « Ma commune au naturel » et l'équipe d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme en tant que juré du label « Villes et villages fleuris ». Plus de 50 communes ont ainsi été visitées et conseillées. À cette occasion, le CAUE fait part de ses observations pour permettre une évaluation des réalisations des communes. Grâce à ces actions d'embellissement et de fleurissement des communes, le CAUE souligne l'intérêt des démarches d'amélioration du cadre de vie et d'aménagements d'espaces publics (PAB et opérations « cœur de village »), la valorisation des espaces bâtis et naturels et l'intérêt d'une gestion de l'urbanisme à long terme par le biais d'outils de planification (PLUi, AVAP, etc.).

Le CAUE du Puy-de-Dôme apporte une vision globale, fait prendre conscience aux élus et techniciens des espaces verts qu'il faut aller plus loin que le simple thème du fleurissement. Il s'agit pour le CAUE d'utiliser le label comme un outil mis au service de la valorisation des territoires et des paysages en l'intégrant dans une stratégie globale et interdisciplinaire.

Aujourd'hui, à l'échelle des communes, le principal enjeu qui se pose au sujet du label est celui de l'évolution de la qualité esthétique et paysagère des espaces publics. Les principales interrogations que l'on rencontre lors des visites de jury, se focalisent au niveau de la qualité d'entretien des espaces verts et des massifs floraux. La question qui est régulièrement posée au CAUE est la suivante : comment accéder au label ou le conserver

alors que les contraintes sont croissantes et les budgets dédiés à la démarche de valorisation paysagère stagne, voire diminuent ? Cette évolution du contexte est souvent perçue comme une contrainte alors qu'elle peut être appréhendée comme une opportunité.

Le 5 décembre 2019 le CAUE est intervenu à Orcines lors de la remise des prix de l'opération « Ma commune au naturel » afin d'accompagner les communes dans leur changement de pratiques par la mise en place de plantes grimpantes dans les ruelles.

Pour clore les actions en faveur du cadre de vie et fleurissement de 2019, le CAUE a participé les 28 et 29 novembre derniers aux 16<sup>e</sup> assises nationales des « Villes et villages fleuris » à Aix-les-Bains, rencontres professionnelles et conviviales attendues par l'ensemble des acteurs du label.

Cet événement réunit tous les deux ans près de 400 congressistes, dont des élus et des techniciens en charge du cadre de vie dans les collectivités territoriales, des membres des comités départementaux et régionaux du tourisme, ainsi que des professionnels de l'urbanisme et de l'espace public.

Ces 16<sup>e</sup> assises nationales sont venues célébrer « 60 ans d'expériences et de passions partagées », en évoquant le chemin parcouru du label, les évolutions spectaculaires d'aménagements floraux et paysagers des communes labellisées. Il a été question également de la forte implication des citoyens dans l'action municipale et des retombées positives pour les visiteurs.



# 35 jurys



Le CAUE du Puy-de-Dôme accompagne chaque année des tournées de jury régional organisées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le CAUE 63 participe également au jury départemental qui a lieu tous les ans fin août - début septembre. Ces jurys sont composés de personnalités qualifiées dans le domaine du paysage, de l'horticulture, de l'aménagement d'espaces verts, du tourisme et d'élus que nous souhaitons sensibiliser à cette action d'embellissement.

Le Quartier

# 11 jurys

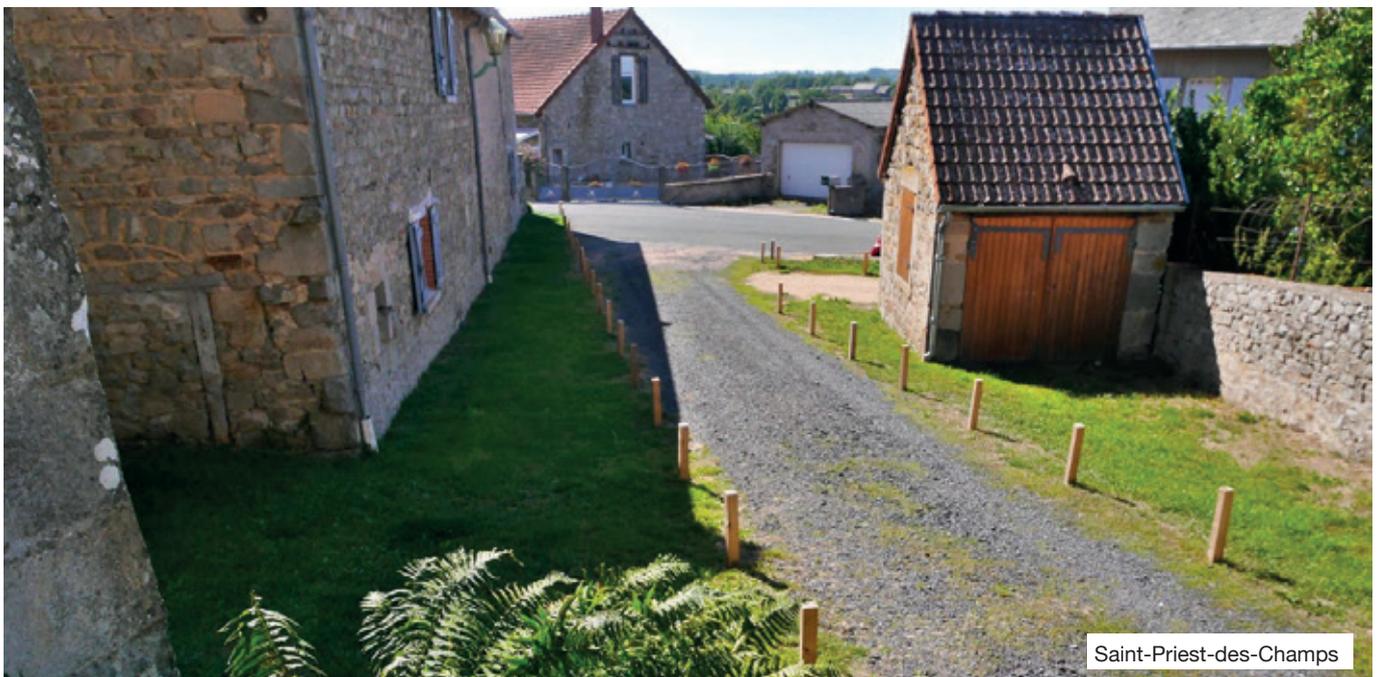
dans le Puy-de-Dôme

11 communes		
Beauregard-Vendon	Mozac	Saint-Saturnin
Gerzat	Nonette-Orsonnette	Usson
Gimeaux	Pérignat-lès-Sarliève	Vollore-Ville
Le Quartier	Saint-Priest-des-Champs	

# 24 jurys

en Auvergne Rhône-Alpes

24 communes		
Crémieu (38)	Échirolles (38)	Anse (69)
Montalieu-Vercieu (38)	Autrans (38)	Gleizé (69)
Creys-Mépieu (38)	Huez (38)	Genay (69)
La Tour-du-Pin (38)	Saint-Savin (38)	Neuville-sur-Saône (69)
Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (38)	Genas (69)	Colombier-Saugnieu (69)
La Côte-Saint-André (38)	Brignais (69)	La Tour-de-Salvagny (69)
Four (38)	Décines-Charpieu (69)	L'Arbresle (69)
L'Isle-d'Abeau (38)	Saint-Fons (69)	Besse-en-Oisans (69)



Saint-Priest-des-Champs

**470**

conseils aux porteurs  
de projet

**ZOOM MISSION // CONSEILLER LES  
PORTEURS DE PROJET**

- > sur le choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site environnant, qu'il soit urbain ou rural
- > sur tout projet dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat

**161** porteurs de projet

reçus en entretien d'une heure environ  
à la Maison de l'habitat

**16** porteurs de projet

reçus en entretien d'une heure environ  
dans les permanences délocalisées

**83** conseils

donnés aux particuliers sur le salon de l'Habitat

**33** conseils

par mails issus de notre site internet

**172** conseils

par téléphone

**5** accompagnements

dans l'élaboration des nuanciers de  
façades dans les EPCI

**L**e conseil prend la forme d'un entretien avec le conseiller dans les locaux du CAUE ou sur les territoires demandeurs, il peut se faire aussi grâce à un dialogue téléphonique ou vidéo, par mail, par le site internet et par le biais des salons. Le conseil est gratuit pour les bénéficiaires.

Le CAUE du Puy-de-Dôme dispense ses conseils par :

- les permanences à la Maison de l'habitat (MH) où un conseiller est présent tous les jours du lundi au vendredi pour accueillir pendant environ une heure les particuliers sur rendez-vous ;
- les conseils donnés directement dans les communautés de communes conventionnées.



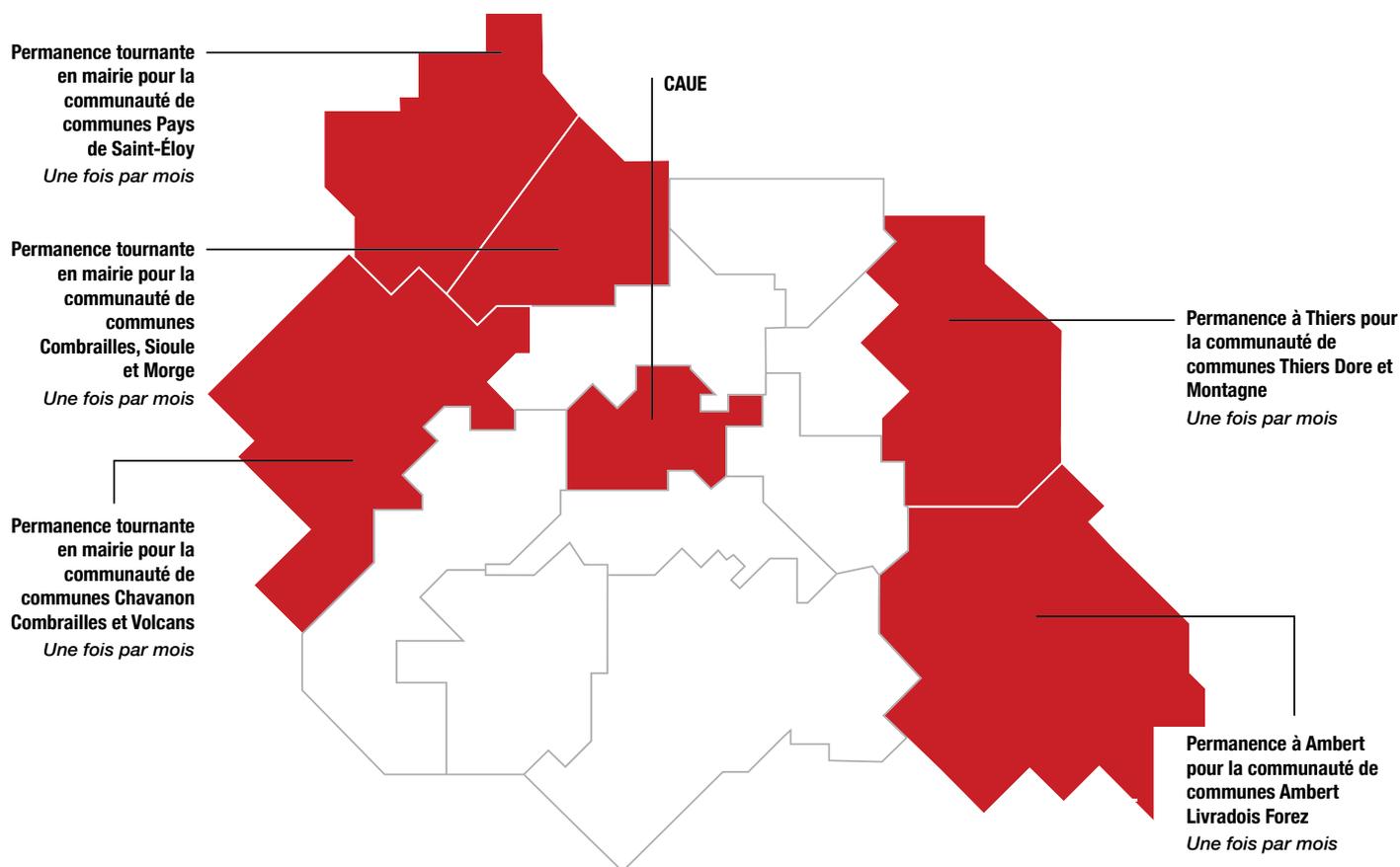
conseiller les porteurs de projet

## des permanences décentralisées, au plus près des porteurs de projet

**Les conseillers du CAUE du Puy-de-Dôme tiennent chaque jour ouvrable de la semaine une permanence à la Maison de l'habitat à Clermont-Ferrand, ouverte sur rendez-vous à tout porteur de projet qui souhaite construire, rénover, aménager.**

Depuis plusieurs années, des permanences mensuelles existent également sur les territoires des communautés de communes de Thiers Dore et Montagne (30 communes), Ambert Livradois Forez (58 communes), mais aussi sur les trois communautés de communes du Pays des Combrailles (100 communes). Ce cycle

de permanences sur l'année 2019 a eu lieu à des jours variables et sur des communes géographiquement réparties sur l'ensemble des territoires afin de proposer un service au plus proche des habitants et en incluant tous les territoires. Ces services pourraient être étendus à d'autres secteurs dans les mois à venir. Rappelons que le service de conseils proposé aux porteurs de projet par le CAUE du Puy-de-Dôme est totalement gratuit et neutre, et que les rendez-vous se prennent par téléphone au siège de notre structure (tél : 04 73 42 21 20).



## salon de l'Habitat 2019

**D**u 8 au 11 mars 2019 s'est tenu le traditionnel salon de l'Habitat de la région. Ce salon a attiré cette année près de 42 000 visiteurs intéressés et souvent porteurs de projet. Le CAUE prend de nombreux contacts à cette occasion, dispense les premiers renseignements. Les conseils plus personnalisés sont organisés dans un deuxième temps lors de rendez-vous à la Maison de l'habitat car il est notamment important que les demandeurs soient en possession des documents nécessaires au conseil (photos, règlements, cadastre, etc.).

# Valeurs d'exemples® 2018/2019

union  
régionale



11 CAUE

8 ateliers régionaux

## 8 ateliers régionaux

trame verte et bleue  
palmarès Valeurs d'exemples®  
Archi 20-21  
cadre de vie et fleurissement  
pôle pédagogie  
kit pédagogique urbanisme et énergie  
accompagner les PTRE  
PRÉAC Architecture, arts de l'espace et société(s)

Certains CAUE sont regroupés en unions régionales. Cela permet : de coordonner les relations et demandes auprès des instances régionales ; de mettre en commun les compétences et les moyens (documentation, communication, formations des personnels) ; de faciliter les liaisons avec les instances nationales (FNCAUE, ministères, ADEME, fédérations nationales, etc.). L'URCAUE AuRA est présidé par M. Joël Baud-Grasset président du CAUE de la Haute-Savoie, secondé par Mme Glace-le-Gars vice-président du CAUE du Puy-de-Dôme .

## palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement

La cérémonie de remise des prix du palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement Valeurs d'exemples® (créé par le CAUE 63 en 2009) a eu lieu le 18 octobre 2019 à l'École centrale de Lyon à Écullly. Cet événement, organisé à l'occasion des Journées nationales de l'architecture (JNA), a conclu l'édition 2018/2019 du palmarès. Les équipes primées, lauréates ou ayant obtenu une mention spéciale, se sont vues récompensées et ont pu témoigner de leurs expériences et de l'importance des relations entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage lors de tables rondes animées autour des différentes catégories du prix. Les neuf courts métrages des projets lauréats ont été présentés à cette occasion et ont révélé les valeurs prônées par les CAUE. Une édition régionale du palmarès marquée par la simplicité et la sobriété des exemples, ouvrant à une appropriation large des publics à sensibiliser.



remise des prix le 18 octobre 2019  
© CAUE69-Florent Perroud

## vote du public pour les jeunes

À l'occasion du palmarès, et dans le cadre des Journées des Enfants du Patrimoine, le CAUE a souhaité impliquer des élèves dans le vote du public, en animant un atelier dans quelques classes. Vingt-sept élèves de 5<sup>e</sup> ont participé à deux ateliers de 2h. Autour des réalisations présentées sur la plateforme de vote, l'objectif était que les élèves observent, débattent, argumentent, échangent et se questionnent sur les constructions qui les entourent, sur ce qui constitue leur cadre de vie, au quotidien. Comprendre ce qu'est un projet d'architecture ou d'aménagement, pourquoi il est important d'en parler, quels sont les acteurs impliqués, quels sont les critères de la qualité architecturale ? À l'aide d'outils spécifiques spécialement développés pour l'occasion, les élèves sont devenus jury du palmarès.



activité de découverte de la « Chronologie d'un projet d'architecture », sous forme de jeu type « Time-line »

# trois projets primés dans le Puy-de-Dôme

## Lauréate dans la catégorie 1 :

étude de redynamisation du centre-bourg de Sauxillanges, la  
« Mécanique du bourg »

Maître d'ouvrage : commune de Sauxillanges

Maître d'œuvre : Le Pari des mutations urbaines



rendu final sous forme de dépliant © Pari des mutations urbaines

## Lauréat dans la catégorie 7 :

sept logements de la rue Mercière à Thiers

Maître d'ouvrage : OPHIS du Puy-de-Dôme et ville de Thiers

Maître d'œuvre : ACA architectes et associés, et Dominique Gendre



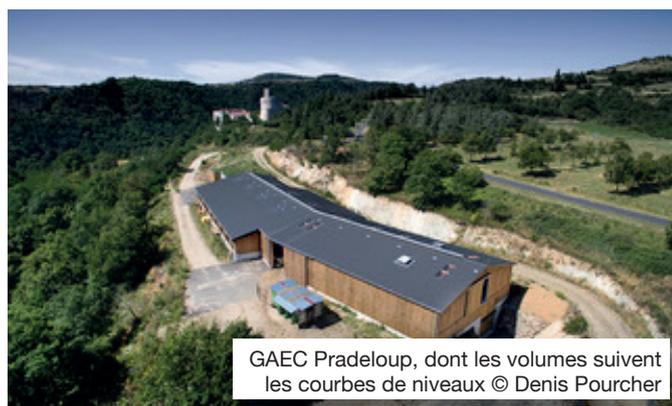
immeuble de la rue Mercière à Thiers © OPHIS du Puy-de-Dôme

## Mention spéciale « bâtiment agricole » dans la catégorie 4 :

projet de grange et fromagerie de Pradeloup à Courmouls

Maître d'ouvrage : GAEC de Pradeloup

Maître d'œuvre : Ilot architecture



GAEC Pradeloup, dont les volumes suivent les courbes de niveaux © Denis Pourcher

## les objectifs

- promouvoir les réalisations de qualité en architecture et aménagement
- valoriser les pratiques et les dynamiques d'acteurs et de professionnels investis dans les territoires, dans leur métier de concepteur, dans leur engagement citoyen, dans les opérations innovantes et éprises d'investissements durables et d'avenir
- mettre en valeur la diversité et la qualité de réalisations publiques et privées, conçues par des architectes, urbanistes et paysagistes
- donner les clés de lecture d'un cadre de vie et de réalisations en mutation

## dates clés

- 16 octobre 2018 : lancement presse à Lyon
- 18 octobre 2018 : lancement presse à Clermont-Ferrand, ouverture des candidatures
- 9 janvier 2019 : clôture des candidatures
- 1<sup>er</sup> semestre 2019 : sélections départementales des opérations
- 27 juin 2019 : jury régional, sélection de 8 opérations (1 par catégorie)
- été 2019 : vote du public
- 18 octobre 2019 : remise des prix lors des JNA 2019

## 8 catégories

- 1- Réalisations d'urbanisme et/ou de paysage : démarches participatives, revitalisation de centre-bourg, rénovation urbaine, planification, etc.
- 2- Espace public et aménagement paysager, communes de moins de 2 000 habitants
- 3- Espace public et aménagement paysager, communes de plus de 2 000 habitants
- 4- Construction publique et lieu de travail, construction neuve
- 5- Construction publique et lieu de travail, rénovation - extension - réhabilitation
- 6- Habitat groupé et collectif, construction neuve
- 7- Habitat groupé et collectif, rénovation - extension - réhabilitation
- 8- Habitat individuel

## chiffres

AU NIVEAU RÉGIONAL :

- 343 candidatures
- 78 projets sélectionnés par les 11 CAUE de la région

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL :

- 42 candidatures
- 8 projets sélectionnés (1 par catégorie)

## suites culturelles

- 9 courts-métrages des projets lauréats, ainsi que les films des éditions précédentes, à retrouver sur le site du CAUE 63 : [www.caue63.com](http://www.caue63.com)
- des plaques distinctives pour les bâtiments ou espaces publics
- une brochure des projets primés, en partenariat avec les éditions À vivre
- une brochure présentant les 78 projets soumis au jury régional
- une exposition itinérante

## les échanges du groupe de travail Transition énergétique



Le groupe de travail Transition énergétique poursuit plusieurs actions de mutualisation ou de production depuis sa création. En 2019, les travaux ont notamment porté sur l'accompagnement, pour l'ADEME, de l'élaboration d'un outil pédagogique adressé aux énergéticiens et aux urbanistes. L'objectif de mettre en cohérence les actions de planification et de maîtrise de l'énergie guide cette action. La collaboration des professionnels des deux compétences y est essentielle. Après le recrutement du bureau d'études Tribu pour l'élaboration des documents pédagogiques et outils de communication, plusieurs CAUE ont participé aux réunions de suivi de l'étude. Dès la fin de l'année 2020, et au cours des années suivantes, les CAUE seront chargés d'animer l'outil et de veiller à son rayonnement dans les territoires.

## premières assises régionale de la pierre sèche en Auvergne- Rhône-Alpes



Le CAUE du Puy-de-Dôme a co-organisé avec l'École centrale de Lyon, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL AuRA), la fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS), l'union régionale des CAUE AuRA et le PNR des Monts d'Ardèche, les premières assises régionales de la pierre sèche en Auvergne-Rhône-Alpes, le 7 mars 2019 à Écully. Il s'agissait de contribuer à faire émerger de nouveaux projets ambitieux et efficaces pour le développement de l'économie des territoires de la région, et en particulier de notre département.

Le CAUE 63 était référent pour l'URCAUE AuRA et a effectué une présentation à deux voix avec son président, M. Joël Baud-Grasset. Le CAUE du Puy-de-Dôme a pu à cette occasion exposer ses actions sur cette thématique, et notamment les formations organisées en 2019 (voir p.36), dans le cadre du projet « 7 CAUE en Massif central », soutenu par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).



publication en ligne, extraite du portail du programme d'actions « 7 CAUE en Massif central » sur la plateforme S-PASS Territoires © S-PASS Territoires

## commission permanente du Massif central

La loi du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne confirme la spécificité des territoires de montagne et leur gouvernance. Le rôle du comité de massif est renforcé. Il définit les objectifs et précise les actions qu'il juge souhaitables pour le développement, l'aménagement et la protection du territoire. Il a notamment pour objet de faciliter par ses avis et ses propositions, la coordination des actions publiques dans le massif et l'organisation des services publics. Le comité de massif peut déléguer à la commission permanente le pouvoir de formuler un avis sur des objets limitativement précisés. Le CAUE du Puy-de-Dôme siège en cette commission permanente.



## 7 CAUE partenaires à l'échelle du Massif central

Depuis 2016, sept CAUE du Massif central se sont associés pour mettre en réseau leurs missions d'animation, de médiation et de conseil afin de contribuer à une synergie des axes et mesures de la convention inter-régionale Massif central. Cette initiative a répondu à l'appel à projets lancé à l'époque par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET devenu ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires - depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020). À ce titre, une convention pluriannuelle a été conclue avec l'État et chaque CAUE bénéficie d'un financement FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire).

Les objectifs portés par la convention croisent les domaines de compétence des CAUE :

- accompagner la production d'une

architecture de qualité s'intégrant dans son environnement ;

- soutenir un urbanisme qui privilégie le développement durable ;
- promouvoir les filières de construction bio-sourcées à développement local (le bois, la pierre, les fibres végétales ou encore la terre).

Le réseau « 7 CAUE en Massif central » comprend des groupes de travail qui recensent des références avec l'objectif de capitaliser des expériences choisies et des groupes techniques adossés à des territoires d'expérimentation.

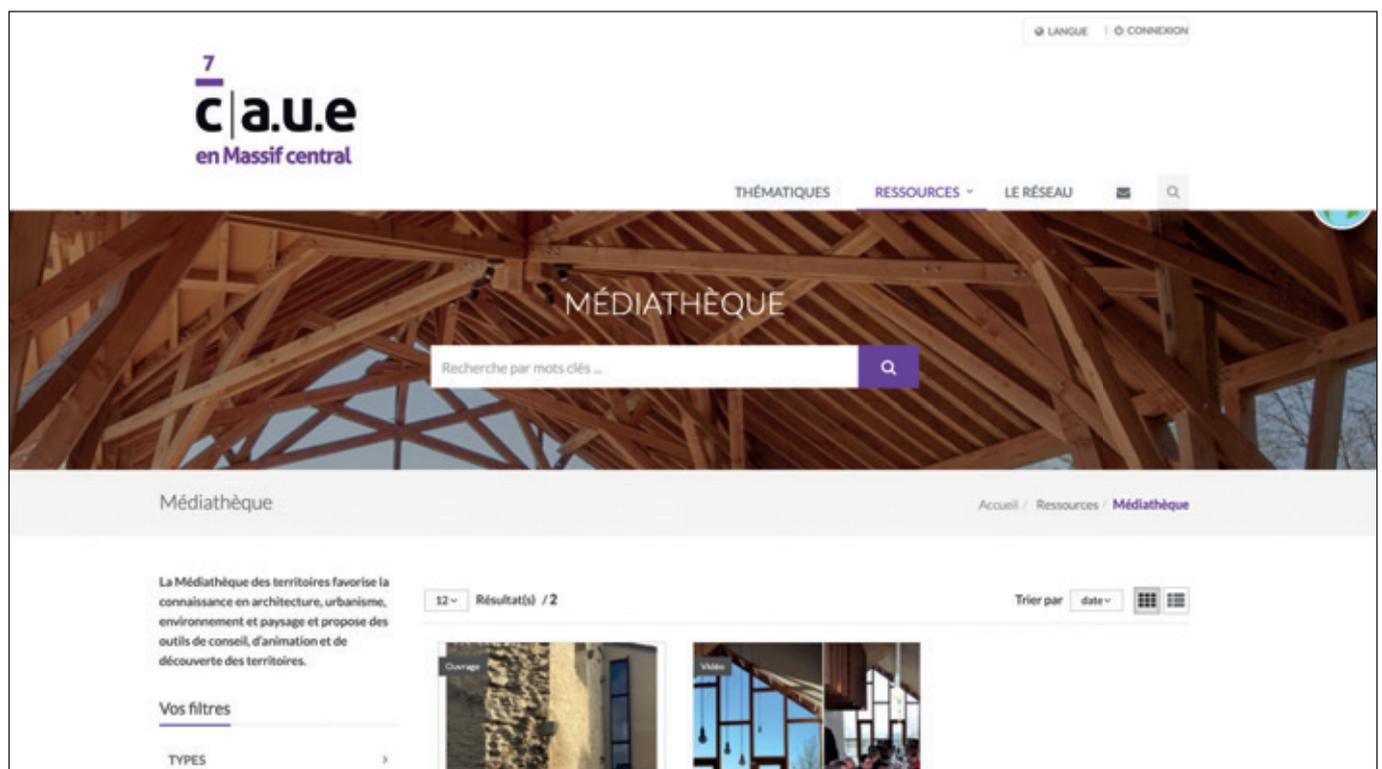
Afin de permettre une large mutualisation de ces productions à l'échelle nationale, le CAUE du Puy-de-Dôme et le CAUE de l'Ain ont organisé en janvier 2019 à Clermont-Ferrand, une formation à l'utilisation de la plateforme numérique S-PASS Territoires, pour les personnels des sept CAUE.

Les livrables de ce programme d'actions « 7 CAUE en Massif central » sont mis en ligne et librement consultables sur le lien suivant :

[www.s-pass.org/fr/portail/229/index.html](http://www.s-pass.org/fr/portail/229/index.html)

Une exposition destinée à circuler à l'échelle nationale permettra en outre de présenter les travaux réalisés. Un film réalisé par le CAUE de la Haute-Vienne, en lien avec les CAUE partenaires, complètera cette exposition. Il comprend 6 reportages-témoins. Le CAUE du Puy-de-Dôme a choisi de présenter les stratégies de plantations et les expérimentations de l'Écopôle de Pérignat-ès-Allier et La Roche-Noire.

Un colloque de restitution organisé par le CAUE du Puy-de-Dôme, se tiendra à Clermont-Ferrand au cours de l'année 2020.



extrait du portail du programme d'actions « 7 CAUE en Massif central » sur la plateforme S-PASS Territoires © S-PASS Territoires

## fédération nationale le réseau national des CAUE



**L**es CAUE sont présents dans 93 départements, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. La conférence technique permanente (CTP), composée de directeurs élus par région, est une force de proposition des actions communes à l'ensemble des CAUE. Le CAUE du Puy-de-Dôme est membre de la CTP. Les commissions et ateliers de travail approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie. Certains salariés du CAUE du Puy-de-Dôme sont impliqués dans un pôle, un groupe ou une cellule d'échelle fédérale.

### atelier Urba

L'atelier Urba fédère plusieurs CAUE, soutenu par la fédération nationale des CAUE pour ses publications. 2019 a vu paraître deux fiches : un format papier sur les orientations d'aménagement et de programmation et un carnet numérique sur la densité heureuse.

Publication en ligne sur la plateforme collaborative S-PASS Territoires :

<https://s-pass.org/fr/publication/44362/la-densite-heureuse-1.html>

### pôle Sensibilisation : franc succès des « Enfants du Patrimoine »

**L**e CAUE 63 est investi au sein du pôle « Sensibilisation à la culture architecturale » de la fédération nationale des CAUE depuis plusieurs années. En 2019, le pôle s'est réuni trois fois et a notamment organisé un forum d'échanges pour optimiser les différentes pratiques de l'ensemble des CAUE, en partageant les expériences et en donnant une lisibilité des potentiels d'actions sur la base de travaux déjà effectués. Ces échanges inter-CAUE, se sont déroulés le 15 mars 2019 à Paris, et sont une étape préparatoire à l'organisation en 2020 d'un temps national dédié à la mission de sensibilisation des CAUE.

Cette année a également été consacrée à l'organisation de la journée « Les Enfants du Patrimoine », événement créé par les CAUE d'Île-de-France en 2003, initié désormais chaque année par tous les CAUE à la veille des Journées européennes du patrimoine, et qui proposent aux élèves de tous niveaux avec leurs enseignants, un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public. Cette manifestation a connu un large succès ; elle a permis à 37 000 élèves de mieux comprendre l'architecture, la ville et le paysage par 656 activités (ateliers, visites, etc.) organisés par 600 partenaires, dont 53 CAUE. Le CAUE du Puy-de-Dôme a proposé deux visites du site Sabourin, dans la continuité de ce qui avait été initié en 2018. Un format d'ateliers autour de la valorisation du vote du public du palmarès Valeurs d'exemples® (voir p. 28) a également été mené. Cette manifestation sera reconduite en 2020.



#### LA DENSITÉ HEUREUSE

Une densité bien acceptée et bien vécue, à quelles conditions ?



#### Les Enfants du Patrimoine



Vendredi  
20 septembre  
2019

affiche de la journée Les Enfants du Patrimoine © FNCAUE

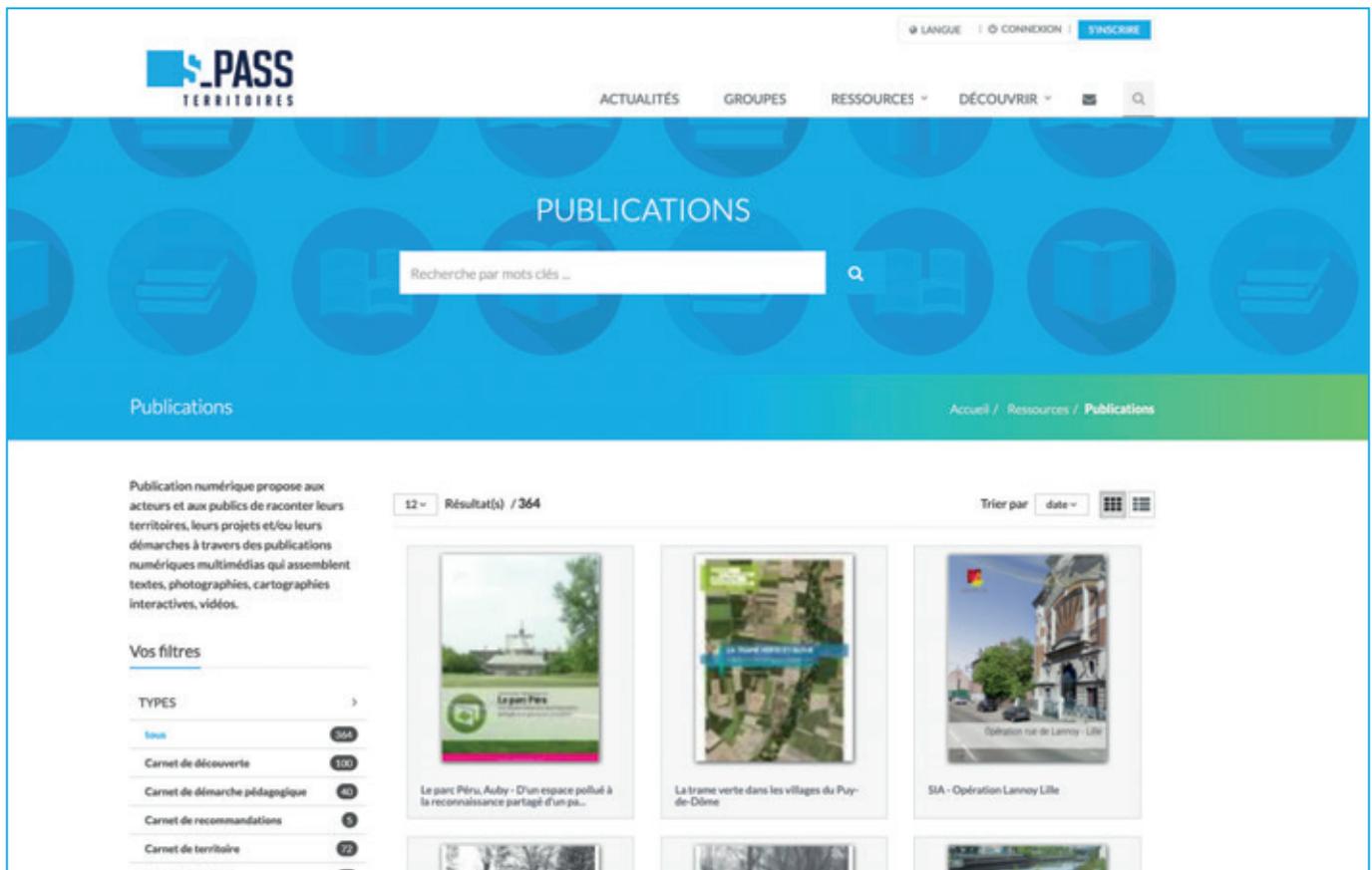
# plateforme S-PASS Territoires

une plateforme collaborative mutualisée pour les CAUE et leurs partenaires



## 10 CAUE

co-constructeurs de la plateforme



extrait de la plateforme © S-PASS Territoires

Les 27, 28 et 29 mars 2019 puis les 1, 2 et 3 octobre, les dix CAUE participant au développement de la plateforme S-PASS Territoires se sont réunis à Pontoise (95) puis à Lille (59) pour leurs ateliers de printemps et d'automne avec trois objectifs majeurs :

- faire découvrir aux présidents, à d'autres CAUE et aux partenaires invités nos pratiques en lien à la plateforme ;
- articuler les contenus des groupes existants et valoriser leurs interactions ;
- conforter la stratégie de la plateforme pour les 5 et 10 ans à venir.

Il a ainsi été montré aux invités que la plateforme S-PASS Territoires rassemblait de nombreux outils au service des projets des collectivités locales.

En effet, cette plateforme participative du cadre de vie, propose à ses utilisateurs des outils numériques simples et performants pour qualifier et promouvoir leurs projets, avec notamment la création et

l'animation de plusieurs groupes de travail.

Ces groupes permettent aux acteurs et aux publics de coopérer à distance autour d'un projet commun. Ils permettent de :

- inviter ses équipes, partenaires et publics ;
- définir leurs rôles dans le projet (lecteur, contributeur, animateur) ;
- travailler en réseau avec différents outils numériques ;
- diffuser ses productions (groupe, communauté, grand public) ;
- faire participer ses publics.

Le comité d'orientation et de gestion (codor) de S-PASS réunit quatre fois par an les directeurs-fondateurs pour orienter les évolutions de la plateforme, conforter son modèle économique et traiter des nombreuses questions juridiques.

Depuis celui de 2014, les rapports d'activités du CAUE 63 et leurs cartes dynamiques, sont également consultables sur la plateforme S-PASS.

<https://s-pass.org/fr>

## quelques partenaires

ADEME	BET Notre atelier commun	DAAC Clermont-Ferrand	MdA Auvergne
ADIL 63	BET Vous êtes d'ici	DDT 63	Médiathèque Entre Dore et Allier
ADIT 63	Le Creux de l'enfer	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	Mission Haies d'Auvergne
ADUHME	CANOPE 63	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	OPHIS 63
ANPCEN	CD 63	ENSA Clermont-Ferrand	Plate-forme 21
Agence régionale de la biodiversité	CEN Auvergne	EPF-Smaf Auvergne	PNR LF
AgroParisTech	CEREMA	France Nature Environnement	PNR VA
AGSGV 63	Chambre d'agriculture 63	FF des Professionnels de la pierre sèche	PUCA
APCC	CRPI AuRA	Habiter autrement Auvergne	SMTC Clermont-Ferrand
APBVF	CNFPT	IADT	SOLIHA
ANCT, ex-CGET	CNVVF	Institution Sévigné-Saint-Louis	UDAP 63
Agence d'urba. CIFd-Métropole	CR AuRA	Le Grand Clermont	Valtom
Auvergne Habitat	CROA AuRA	LIT Grandes Cultures	VetAgro Sup
AuRA Tourisme	Collège Franc-Rosier	Logidôme	...

## Plate-forme 21 : groupe économie circulaire

**E**n 2019, dans le cadre de la Plate-forme 21, un groupe de travail hybride (Valtom, ENSACF, EDF, particuliers, etc.) s'est constitué pour rédiger une proposition collective à l'appel à manifestation d'intérêt « Économie circulaire ».

Le CAUE a participé en 2019 à quatre de ces rencontres, en appui sur la question du réemploi dans la construction, et pour pointer les défis que doivent relever les maîtrises d'ouvrage aujourd'hui sur ces sujets. Se dessine la proposition d'accompagner un

projet de construction « exemplaire » de logements sociaux réalisés à partir de matériaux biosourcés ou de réemploi. Cet accompagnement permettrait de favoriser la mise en réseau des filières existantes et émergentes sur le département, et de mener une évaluation de ce projet « pilote » en identifiant les éléments répliquables, transférables, les freins et leviers, pour faire avancer l'introduction de cette démarche circulaire dans les marchés publics dédiés au logement.

Outil d'animation, d'échange et de mutualisation des informations et pratiques sur le développement durable, la Plate-forme 21 est une association au service des acteurs professionnels et institutionnels du Massif central. Le réseau qu'elle constitue vise à anticiper et agir dans un monde en transition économique, sociale et environnementale vers plus de durabilité.

[www.plate-forme21.fr](http://www.plate-forme21.fr)

## vers le réemploi des matériaux

**R**éemploi ? Utiliser un produit pour ses caractéristiques propres sans pour autant l'utiliser pour le même emploi. Ce n'est ni une réutilisation, vertueuse mais difficile, ni un recyclage qui dégrade la matière. Réemployer permet d'éviter le déchet et de conserver les caractéristiques du produit voire de lui découvrir de nouveaux potentiels.

Depuis un an, le Conseil départemental, le CAUE et le PNR Livradois-Forez œuvrent à la mise en place d'une réflexion qui vise à définir les potentiels de développement pour le réemploi de matériaux dans les filières du BTP.

Le bureau d'étude Rural Combo, installé à Cunlhat, va mener en 2020 un travail sur trois volets : l'habitat social, les travaux de rénovation des particuliers et les requalifications d'espaces publics. Il s'agit avant tout de déterminer des gisements d'actions possibles dans le cadre des politiques menées par le Département à travers l'analyse des filières et de cas concrets. Première étape d'une réflexion plus vaste, cette étude sera aussi l'occasion de faire se rencontrer les acteurs des filières et d'esquisser ensemble des solutions pour des avancées réelles sur le sujet.



architecture de réemploi à l'Éco-pôle de Pérignat-ès-Allier - Arch. : Rural Combo

# 280 stagiaires

reçus en formation

## thématiques

réversibilité des territoires

déconstruire

semaine agriculture et paysages

urbanisme réglementaire

Pierre sèche

ruissellement

plantes grimpantes / haies

morphologies et paysage

## ZOOM MISSION // FORMER

- > les élus à la connaissance des territoires et de leurs mutations
- > les enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques
- > les professionnels du cadre bâti, par des journées thématiques, l'animation de chantiers pilotes, etc.

## publics

architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'études

élus, techniciens des collectivités locales

services de l'État

chercheurs, enseignants

membres d'association

## former les premier(e)s de cordée



Les secrétaires de mairie sont souvent les premier(e)s, parfois les uniques interlocuteurs que rencontrent des particuliers dans leur démarche d'urbanisme. La polyvalence qui les caractérise les amène à se former à de nombreux sujets, mais l'urbanisme est souvent absent de leur offre de formation. Sur invitation du PNRLF, dans le cadre de l'offre faite par le CNFPT, le CAUE, la DDT 63, l'ADIT et le formateur Nicolas Fillardet (urbaniste, Agence technique départementale de l'Allier) ont participé au montage et à l'animation de 3 séances de formation en 2019, dont les objectifs étaient de transmettre les bases des réglementations, clarifier les rôles des partenaires pour fluidifier les échanges et le suivi de dossiers, mais aussi sensibiliser aux richesses et spécificités du territoire.

Le CAUE a développé la question de la qualité architecturale, urbaine et paysagère à travers une approche par l'exemple et la réflexion collective. Si le code de l'urbanisme cherche à protéger ce qui fait l'identité de nos architectures, il n'en explique pas pour autant ce qui compose cette qualité. La formation cherche à développer la sensibilité des secrétaires aux caractéristiques de cette qualité et à la pertinence des règles d'urbanisme le cas échéant, en lien avec l'aspect pratique de l'instruction.

Une soixantaine de secrétaires des territoires d'Ambert Livradois Forez et de Thiers Dore et Montagne ont participé à cette formation.

## l'importance de la gestion du ruissellement

L'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez a organisé une nouvelle rencontre sur les fondamentaux de l'urbanisme le 3 octobre 2019 sur la commune de Brenat. Parce que la lutte contre l'érosion des sols et ses conséquences désastreuses sont un grand défi pour les collectivités, cette formation visait à développer les solutions techniques et les outils réglementaires permettant d'élaborer des stratégies de gestion des risques. Elle a été l'occasion d'échanges de procédés et de témoignages d'élus ayant mis en place différentes actions. Une lecture de paysage sur site a complété la session pour une approche plus concrète des problématiques.



## pierre sèche



Servant

La pierre sèche est une intelligence de territoire, durable et écologiquement responsable, une opportunité de soutenir les dynamiques de développement économique, touristique, patrimonial et culturel. Conjugée avec des opérations de fleurissement, elle devient un outil de mise en valeur des paysages bâtis. Fort de ce constat, le CAUE a souhaité aider nos territoires à se doter de l'ingénierie et des moyens humains nécessaires au développement de la technique.

Dans le cadre du programme « 7 CAUE en Massif central » et avec le soutien du CGET (voir page 31), le CAUE a organisé en 2019 deux formations pratiques à la construction et au remaillage des murets en pierre sèche. Montés avec les communes de Servant et Saint-Rémy-de-Blot et les communautés de communes du Pays de Saint-Éloy et de Combrailles Sioule et Morge, ces deux stages se sont déroulés à Servant et sur le site patrimonial de Château-Rocher. Ouverts aux élus et techniciens des 100 communes et EPCI du Pays des Combrailles, ils ont concerné 24 stagiaires et renforcé les compétences locales.

## réversibilité



l'Écopôle et les rives de l'Allier : reconstitution de continuités écologiques

La France s'est fixée l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN), dans la loi biodiversité de 2018. Cet engagement affirme la volonté d'arrêter les extensions urbaines et/ou de compenser la consommation des espaces agricoles et naturels par la renaturation d'espaces artificialisés de surfaces équivalentes. Dans cette perspective, l'urbanisation et la construction réversibles deviennent stratégiques.

La Plate-forme 21, le bureau d'études « Vous êtes d'ici », les services de l'État et le CAUE ont collaboré à l'organisation d'une formation d'une journée sur le thème de la réversibilité. L'association bretonne Hamosphère a présenté plusieurs de ses réalisations d'aménagements et de bâtiments démontables et déplaçables. Madame Franck-Neel du CEREMA, a traité de la reconquête des sols. Des exemples locaux d'alternance de l'occupation des sols ont été abordés. Des ateliers et des visites ont permis de réfléchir collectivement à l'évolution des méthodes de travail.

## Thiers, comme exemple de renouvellement urbain pour la formation des enseignants



les interventions réalisées au centre d'art contemporain du Creux de l'Enfer

Les PRÉAC (Pôles régionaux pour l'éducation artistique et culturelle) et les résonances (journées thématiques) qui en découlent, ont pour ambition de constituer un réseau d'acteurs et d'enrichir les savoirs, les ressources et les outils en matière de pédagogie sur les thématiques des arts (dont l'architecture comme art de l'espace), de l'urbanisme et du patrimoine. En 2019, une journée « résonance », qui a fait suite au séminaire national du PRÉAC Architecture de Saint-Étienne (2018), a été organisée sur le Puy-de-Dôme. La DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), la DAAC (Délégation académique aux arts et à la culture), le réseau Canopé, l'École d'architecture de Clermont-Ferrand et le CAUE du Puy-de-Dôme, ont travaillé en partenariat pour proposer cette rencontre sur le thème du renouvellement urbain. Ouverte aux enseignants et aux professionnels de la culture, la journée du 5 avril 2019 s'est déroulée à Thiers : au Creux de l'Enfer, à la mairie et en déambulation dans la ville. Plusieurs intervenants (sociologue, architectes et architecte des bâtiments de France, responsable de l'ANRU et élu en charge de la culture) ont accompagné et alimenté la journée et la balade urbaine.

## agriculture : à la racine de nos paysages



Artonne

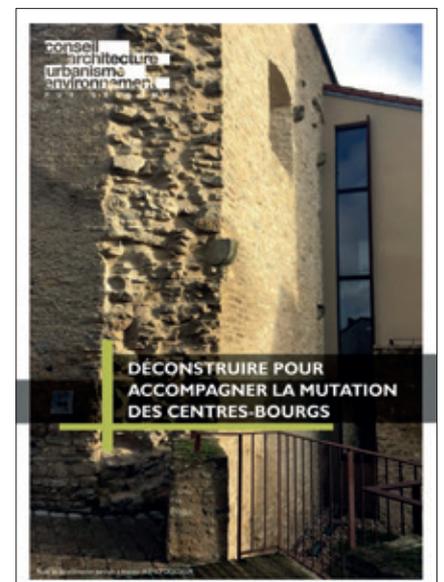
**D**ans le cadre de la semaine nationale agricultures et paysages, le CAUE du Puy-de-Dôme a proposé une action en partenariat avec le Laboratoire innovation territorial (LIT) Grandes Cultures en Auvergne et la communauté de communes Plaine Limagne.

Dans le cadre de la semaine nationale agricultures et paysages (SAP), le CAUE 63 en partenariat avec le LIT Grandes Cultures en Auvergne et la collectivité Plaine Limagne, animaient sur le territoire le 16 mai 2019, une journée de sensibilisation. Le thème de la rencontre s'adressait principalement aux agriculteurs, aux décideurs, élus des collectivités et agents territoriaux. Une ouverture plus large (Living Lab), proposait d'associer les habitants et les chercheurs universitaires. Le format propose un moment d'échanges et de partage autour de l'agriculture, du paysage et des activités liées de près ou de loin à l'environnement. La SAP est un événement biennal créé, organisé et animé par le réseau national des CAUE. C'est un temps de réflexion, permettant de préserver et d'imaginer la mutation des paysages ruraux et périurbains et de proposer de nouvelles approches synonymes de modernité. À travers cette nouvelle édition, il s'agissait de

révéler de nouvelles cohabitations entre agricultures, paysages et aménagement du territoire. Cette séance de travail a permis de détecter bon nombre d'initiatives du monde agricole, des acteurs associatifs et des collectivités territoriales, permettant de mettre en lumière toute l'importance de l'action agricole sur le paysage. Au cœur des attentes des consommateurs, l'agriculture participe à l'ancrage d'activités et d'emplois. Cette animation accompagnait également les transitions agricoles créatrices de valeurs partagées pour mieux vivre ensemble dans nos territoires. Il convenait de mettre en lumière les terroirs, leur histoire, leur fragilité et les acteurs qui ont fait le choix de vivre et de valoriser au quotidien le paysage au sens large. L'objectif est d'expérimenter de nouvelles façons d'innover et faire de la Limagne une zone d'excellence agricole, tournée vers l'avenir de l'activité agricole et la préservation de ses paysages.

## porter attention à nos centres-bourgs

**E**n partenariat avec l'IADT, le CAUE a encadré un travail collectif en 2018 sur la problématique de déconstruction dans le cadre des politiques de revitalisation des centres-bourgs. Enjeu de qualité de vie, l'acte de déconstruire pour amener de la lumière ou des espaces extérieurs dans les bourgs denses semble évident. Toutefois, intervenir sur le tissu du bâti ancien nécessite une certaine attention aux qualités esthétiques, fonctionnelles et techniques qui constituent l'identité des bourgs. Suite au projet collectif mené par les étudiants, le CAUE a souhaité développer un outil de sensibilisation sur les éléments clés produits par l'IADT. Un film présente les enjeux de la déconstruction accompagné par une maquette et un feuillet pédagogique. Ces outils de sensibilisation peuvent participer d'une réflexion plus large sur le modèle de développement des centres-bourgs. Un Rendez-vous thématique le 17 janvier 2019 a permis de présenter à nos territoires ces outils et de donner la voix aux acteurs de terrain qui mènent des opérations à Courpière, Olliegues et Pérignat-ès-Allier.



## ZOOM MISSION // INFORMER - SENSIBILISER

> promouvoir une culture et une architecture contemporaine, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect des lieux, des territoires et des patrimoines

> communiquer sur tous les aspects et facteurs qui contribuent à la qualité de l'environnement, sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et les professionnels

> activer l'esprit participatif des citoyens en créant des espaces de partage d'expériences

**NotaBene**  
Actualité architecturale en Auvergne #55  
#55  
décembre 2019

**03 & 04 12**  
 > Colloque  
**Architecture et Merges : le low-tech dans l'ère des Hubs**  
 Mardi 3 | 19h - vernissage de l'expo Mercredi 4 | 12h - 2 TABLES RONDES : « Equipement aux marges de la construction 7 » et « Vers une "tasse technologique" des modes de représentation et de conception 7 » | 15h - DEBAT THÉMATIQUE : « Urbanisme low-tech et programmation urbaine en marge 7 » Organisé par Resourcives

**Jusqu'au 05 12**  
 > Exposition  
**L'architecture du 20<sup>e</sup> siècle en Auvergne**  
 Entrée libre | 13h30 - 18h30 du Lundi au vendredi  
 Centre Culturel de Guérand et galerie La Vierge | Puy-en-Velay

**05 12**  
 > ArchiStoile au RIO  
**#3 Tote et cement de Zed Kalfoun 2019, RI - VOSTP**  
 À Beyrouth, des ouvriers du bâtiment ont construit un gratte-ciel alors que, dans le même temps, leurs propres maisons sont bombardées. TARIFS : normal : 7€50 - adhérents : 5€50  
 20h | Cinéma Le RIO | 178 rue Soussan-Vignes | Clermont-Fd | Tron : « Les Vignes »

**09 12**  
 > Conférence  
**L'Architecture sacrée du 20<sup>e</sup> siècle en Auvergne / 2<sup>e</sup> partie : 1950-1980**  
 par Christophe LAURENTE, historien de l'architecture  
 Entrée : 5 €, Organisation : « Collectif Les Cathédrales »  
 18h30 | Couvent du Bon Pasteur | 18 rue du Bon-Pasteur | Clermont-Fd

\* **REJOIGNEZ la RESAUVERgne !**  
 Bulletin d'adhésion à télécharger ici

**12 12**  
 > Table-ronde  
**Thème : L'Éclecte élu-e & l'Élu-e et l'habilité**  
 Au travers de cette table-ronde, divers experts seront associés sur le rôle et l'importance d'architectes dans les conseils municipaux afin d'apporter une réelle expertise et des solutions dans des problématiques telles que : l'aménagement, la qualité architecturale, le logement, l'aménagement, la revitalisation des centres bourgs/villes ou encore le transition écologique.  
 18h | Ecole Centrale de Lyon | Écully

**13 12**  
 > ArchiStoile #5  
**Architectures solidaires**  
 Des lieux éphémères pour faire face à l'urgence, des lieux qui sont aussi de petits commerces, ateliers, bureaux, des lieux qui racontent une histoire de partage la ville, une histoire de se reconnecter, une histoire collective.  
 Tarifs : Ticket unique 9€ / réduit 3€ - Adhérents Maison Auvergne / gratuit "Nuls/ris-démoureux d'essai"  
 Un verre de l'amitié utilisera cette édition.  
 20h30 | Salle Georges Combès | 3 rue Les Lagrèges | Clermont-Fd

**13 12**  
 > Conférence  
**Information sur l'amante**  
 L'objectif est de clarifier et mieux comprendre le règlementation en vigueur mais aussi de dissiper les questions de chantier. La conférence sera animée par Pierre-Olivier GILLET, ingénieur conseil Senior chez ACCO.  
 11h | CCUy | 18 place des Archères | Lyon

**19 12**  
 > ArchiStoile au RIO  
**#4 Vosges villages d'après Verda, JR 2018, 20'**  
 La rencontre entre la pionnière de la Nouvelle vague et le street artist JR, partageant le même passion dévorante des images, s'est déroulée sur un coup de feutre artistique et humain. Ensemble, le débat de former la France rurale à la rencontre des habitants.  
 TARIFS : normal : 7€50 - adhérents : 5€50  
 20h | Cinéma Le RIO | 178 rue Soussan-Vignes | Clermont-Fd | Tron : « Les Vignes »

**20 12**  
 > Les JNArché  
**Pour la jeunesse et dans les classes**  
 Les ateliers continueront dans plus de 30 classes (2 cycles) et accueilleront de 8 départements (An, Allier, Cantal, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, 2 dans quelques années par un architecte :  
 1. Démonstration et observation d'un espace à proximité de l'école, puis restitution sur la cartographie.  
 2. Par groupe, conception de esquisses de petites architectures imaginées pour l'espace étudié en ville.  
 Reconstituez des projets sur le site [Architectes.org](http://Architectes.org) dès le vendredi de janvier 2020

> **Formation Auvergne Archiform'**  
**05 & 06 12**  
**Expérimentation de la géobiologie pour l'architecture**  
 Isabelle Lal  
 Clermont-Ferrand

**09 12**  
**Performer sous pression**  
 Isabelle Lal  
 Clermont-Ferrand

**11 12**  
**Architecture et couleurs**  
 Isabelle Lal  
 Puy-en-Velay

**À venir**  
 > **Vossez de l'Orère**  
 Les valeurs du CRDA Auvergne-Rhône-Alpes et de son président Bruno REYNE se dévoileront le 28 janvier 2020. Plus d'infos à venir.  
 Lyon



## conférence lancement du livre « Avant l'architecture », récit d'une permanence architecturale à la Gauthière

## NotaBene

Constatant qu'une communication diffuse, noyée dans le flot continu de courriels, nuit à l'efficacité de l'information, le choix de réunir dans un même document toutes les manifestations (expositions, conférences, projections de films, visites et voyages) organisées par la Maison de l'architecture Auvergne, l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE du Puy-de-Dôme et le Conseil régional de l'Ordre des architectes est une réussite. Depuis 2015, les structures ont continué de mettre leurs moyens en commun pour diffuser mensuellement les événements dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec la lettre d'information NotaBene. Cette initiative contribue à une plus grande visibilité de l'architecture sous tous ses aspects auprès du grand public. En décembre 2019, nous avons partagé la 55<sup>e</sup> lettre.

Que faire d'un vide laissé par la démolition de tours après les interventions de l'ANRU ? Comment se font les choix de programmation et quelle place peuvent prendre les habitants de ces quartiers en complète refonte ? Autant de questions mises en mouvement par la permanence architecturale de Suzie Passaquin et Esther Guillemard (Notre atelier commun, Université Forraïne) dans le quartier de la Gauthière à Clermont-Ferrand. Le CAUE, partenaire de la démarche, a eu le plaisir de les recevoir à la Maison de l'habitat le 26 juillet 2019 pour le lancement de leur livre « Avant l'architecture », qui revient sur ces trois années d'expérimentation et de programmation urbaine basées sur l'humain, les ressources locales et le temps long. Un récit publié par le PUCA (Plan urbanisme construction architecture), en partenariat avec le laboratoire de programmation habitée Barbara, co-fondé par les deux architectes.

## visite de site

### Riom, capitale française de la biodiversité

Lors des animations des « Capitales Françaises de la Biodiversité », une visite du parc de Cerey à Riom a été organisée en mars 2019 par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et le CAUE 63. Ce parc urbain au sein de la ville de Riom est composé d'espaces artificialisés aménagés sur un ancien marais. Il y a deux ans, la ville de Riom, le CEN Auvergne et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Clermont-Dômes y ont réhabilité un ancien terrain de football, fréquemment inondé, en prairie humide.

La volonté du CAUE d'organiser des événements sur le thème « ville-nature » est née de l'envie de montrer comment la fusion de ces deux termes permet d'anticiper et d'accompagner la mutation des territoires, l'évolution de nos sociétés. La ville-nature repose sur un « pacte culture-nature » visant à ce que les hommes habitent leur monde en accord avec toutes formes de vie. L'enjeu contemporain consiste à penser la ville comme un grand milieu vivant et à en respecter les règles de fonctionnement et d'équilibre.

Les témoignages recueillis ont permis de prendre en considération la diversité des représentations que se font les habitants de la nature en milieu urbain. Un des éléments récurrents est le caractère contradictoire et paradoxal qu'engendrent les relations entre nature et ville. Toutefois, les citoyens interrogés sont formels : la présence de la nature est indispensable pour supporter la vie au sein de la cité.



visite du parc Cerey à Riom dans le cadre d'une programmation culturelle "ville-nature"



## la culture en territoire

### Archi 20-21

L'exposition « Archi 20-21 : intervenir sur l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle », réalisée par l'union régionale des CAUE AuRA, comporte 50 panneaux illustrant 8 postures d'interventions sur le patrimoine architectural remarquable du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle a été installée et livrée à la découverte du public dans les locaux de la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy du 15 février au 15 mars 2019. Une inauguration s'est tenue le 15 février en présence d'élus, de l'architecte conseiller du secteur et du directeur du CAUE.

Cette exposition, vouée à être présentée dans un grand nombre de territoires, dépeint la diversité des postures d'interventions retenues pour caractériser au mieux l'état actuel de conservation et d'évolution de notre patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle, maillon essentiel de culture sur nos territoires.



inauguration de l'exposition le 15 février 2019 © communauté de communes du Pays de Saint-Éloy

# > informer / sensibiliser

## atelier « La ville de demain »

**D**ans le cadre d'un concours international, 55 élèves volontaires, de la 5<sup>e</sup> à la seconde, se sont inscrits dans un projet pour imaginer la ville de demain. Leurs enseignants ont contacté le CAUE pour les accompagner dans la définition de leurs idées. Deux ateliers ont ainsi été proposés le jeudi 10 octobre 2019.



La « First® Lego® Ligue » est une compétition internationale qui permet tous les ans à des collégiens et lycéens du monde entier de participer à des projets innovants autour de valeurs de découverte et de partage. Après des épreuves de robotiques, les élèves doivent présenter en équipe un « projet innovant » à un jury, en ayant sollicité des regards d'experts (élus et professionnels). Le format collaboratif de l'atelier proposé par le CAUE a permis un enrichissement et une mise en cohérence des 6 projets imaginés par les élèves ainsi qu'un changement de perspectives : passer d'un point de vue centré sur son projet à un point de vue tenant compte du contexte du projet (le quartier, la ville, les enjeux de la ville durable).

Deux ateliers de 4h ont été réalisés, avec deux groupes d'élèves, chacun sur le même modèle. D'abord, la réalisation d'une définition commune de la ville de demain grâce à un

« world-café » : trois tables thématiques (« Habiter et construire la ville de demain », « Se nourrir et se déplacer dans la ville de demain », « Gérer ses déchets et créer son énergie dans la ville de demain »), les élèves tournent de table en table et enrichissent progressivement une sorte de carte mentale, à travers le prisme du développement durable (environnement, économie, social). Ensuite, autour d'un plan de la ville d'Issoire, il s'agissait de placer les sites de projets des différents groupes et de voir si des relations pouvaient être tissées à l'échelle de la commune. Puis, par groupe de projet, les élèves ont affiné leurs idées à partir des échanges et rencontres précédentes. Enfin, une petite synthèse a permis de dégager les principales idées de la journée : contexte, usages et partage (notamment de l'espace public), innovation (pas toujours synonyme de technologies sophistiquées !).



« City Shaper » (traduit par « Ville Avenir »), thématique 2019-2020 du concours © ART'TESIA

## 5 projets

menés en 2019

## 375 jeunes

sensibilisés par les différents projets

## 7 établissements

impliqués

## skater l'espace public à Lezoux

**À** l'origine, quelques jeunes passent leurs mercredis après-midi à rouler devant la médiathèque. Quelques sourires, quelques échanges avec l'équipe de la médiathèque. Marie, médiatrice des publics, les invite à discuter avec son enthousiasme qui fait tomber toutes les barrières.

Les six jeunes, trois garçons trois filles, souhaitent un skatepark. Les rêves vont vite, les modèles sont dans leurs têtes et dans leurs pieds. En collaboration avec Marie de la médiathèque et Marion de la maison des jeunes, le CAUE échafaude un parcours de réflexion pour amener la question du partage de l'espace public, du lien avec le reste de la ville et des temporalités de projet d'une commune comme Lezoux. La position du CAUE fait écho auprès de la municipalité : ne pas faire un skatepark à la hâte, ne pas reléguer les jeunes dans une zone isolée. Le CAUE propose d'ouvrir les champs de vision à travers différents ateliers pédagogiques : analyse du paysage des skateurs à travers des films professionnels, définition des besoins réels pour skater, prototypage du skatepark à travers des plans et maquettes. La condition de ce partenariat est d'aboutir à la réalisation commune d'un module pouvant s'implanter dans la ville, et qui soit le symbole d'un partage entre habitants. Prêtez attention dans les rues de Lezoux en 2020, cet ovni devrait bientôt apparaître.



atelier de conception - projet Hurracane à la médiathèque Entre Dore et Allier

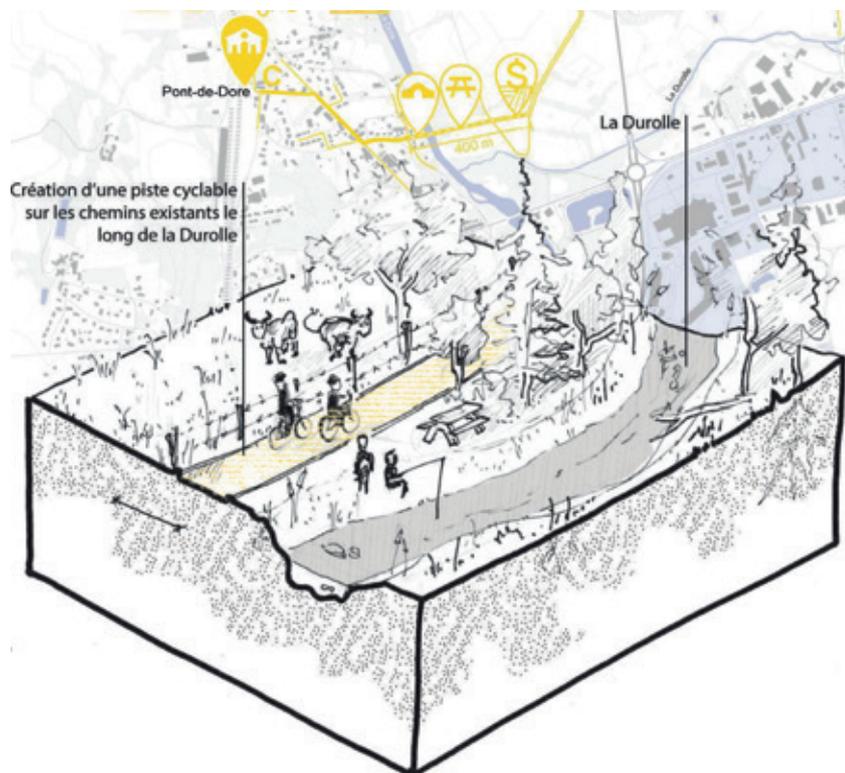
## succès reconduit pour la visite de Sabourin

**D**ans le cadre des manifestations nationales que sont la JEDP (Journée des Enfants du Patrimoine) et les JNA (Journées nationales de l'architecture), le CAUE 63 a reconduit la visite de découverte de l'ancien sanatorium Sabourin à Clermont-Ferrand, actuelle école nationale supérieure d'architecture, pour plusieurs classes. Guidés par un architecte du CAUE, les élèves ont pu découvrir un bâtiment typique de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, transformé au XXI<sup>e</sup> siècle. Le livret illustré et ludique conçu en 2018, a été complété et amélioré pour être édité et intégré à la collection des Carnets Découvertes du CAUE 63. Il permet à chaque jeune de comprendre la particularité de ce lieu et les évolutions qu'il a subies, et aux enseignants de s'en servir comme support pédagogique.



page de couverture du Carnet Découverte

## explorer nos lendemains



proposition d'aménagements sur le secteur de Thiers © ENSACF-Victor Rocher



équipe IADT « Eaux Vives », en visite de terrain à l'Écopôle du Val d'Allier

Le CAUE, au contact des territoires, s'interroge sur des mutations à la marge des observatoires, présentes de manière discrète dans nos systèmes territoriaux. Les sociologues les appellent des signaux faibles. Pour voir plus loin, chaque année nous établissons un partenariat avec l'Institut d'Auvergne du développement des territoires (IADT) qui met à disposition du CAUE et de ses partenaires un groupe d'étudiants de master 2 aux profils variés.

### 2019 – VÉLORUTIONNER LA MOBILITÉ RURALE

Serions-nous à l'aube d'une modification profonde des modes de déplacements en milieu rural ? L'électrification des cycles ouvre des perspectives d'usage à des publics jusqu'ici moins enclins à utiliser la petite reine. Nous nous sommes interrogés sur le réel impact que pourrait avoir ces nouveaux modes de déplacements sur l'hégémonie de la voiture en milieu rural. Sans pour autant apporter de réponses définitives, ce travail était l'occasion d'explorer le rôle des moyens de transport sur la manière d'organiser et de concevoir nos espaces de vie.

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand en lien avec l'IADT a ensuite prolongé la démarche par un workshop de deux semaines avec des étudiants effectuant un bi-cursus.

### 2020 – EAUX VIVES

Face aux fortes chaleurs estivales de plus en plus fréquentes, quels espaces et usages de rafraîchissement le territoire du Puy-de-Dôme peut-il proposer à ses habitants ?

Ce travail autour du défi de l'eau et de sa gestion solidaire, mené par un groupe de cinq étudiants, se prolongera le premier semestre 2020 pour donner lieu à une restitution « rafraîchissante » en table ronde.

## parcours Avenir au collège

Le « parcours Avenir », mis en place depuis la rentrée 2015 dans les collèges et lycées, permet aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la terminale d'acquérir des compétences et des connaissances nécessaires pour se projeter dans l'avenir. Ils sont ainsi accompagnés pour être acteur de leur choix d'orientation. Les enseignants ont des heures dédiées à la mise en œuvre de ce parcours. Ils font notamment appel à des professionnels pour venir échanger directement avec les

élèves. Ainsi, le CAUE a été sollicité pour venir présenter le métier d'architecte dans ses différentes pratiques (exercice en libéral, salariat dans le secteur privé ou dans la fonction publique, grandes variétés de projets) et nombreuses collaborations (présentation de plusieurs métiers de l'aménagement). L'occasion également d'échanger sur les multiples parcours de formation avec les 6 classes rencontrées durant la journée.

## centre de ressources

Par ses missions, le centre de ressources du CAUE est au cœur de l'équipe. C'est en quelque sorte une courroie de transmission. Il évoque l'idée de lien, de chaînon. Il met ses compétences au service de l'équipe du CAUE pour se tenir informé des dernières législations, pour gagner en productivité et en conseils, pour valoriser les savoirs-clés. Il aide également les conseillers à préparer certains événements, tels que les rendez-vous thématiques et les publications.

Chaque jour, une revue de presse est envoyée aux architectes conseillers. Le CAUE est abonné à une quinzaine de revues et son fonds documentaire spécialisé est riche de plus de 1 000 références sur des thématiques très variées : construction, aménagement, architecture, art, eau, écologie, énergie, environnement, géographie-physique, habitat / logement, paysage, santé, sciences humaines, transport, urbanisme.

### DES RESSOURCES À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS ET DU PUBLIC

Le CAUE du Puy-de-Dôme adhère également à « l'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ». Complémentaire du centre de ressources, cet outil national est une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, et mettre en valeur la démarche des acteurs d'un projet. Il s'agit d'une sélection d'opérations choisies par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage. Cinquante projets situés sur le département du Puy-de-Dôme figurent dans cette base de données de plus de 1 800 réalisations architecturales exemplaires.

[www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)

Autre plateforme collaborative de partage et outil de diffusion d'une culture architecturale, urbaine et paysagère, S-PASS Territoires (voir p. 33) permet un accès à de nombreuses ressources, notamment sous forme de carnets numériques.

<https://s-pass.org/fr>

Dans le cadre d'un projet d'échelle régionale porté par l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes, le CAUE 63 dispose également d'un exemplaire de l'exposition itinérante « Archi 20-21 », à la disposition des collectivités, médiathèques et autres structures des territoires (voir p. 39). Cette exposition est issue d'un observatoire en ligne, contenant des fiches descriptives et de nombreux documents iconographiques, ainsi qu'un dossier pédagogique complémentaire à l'exposition.

[www.archi20-21.fr](http://www.archi20-21.fr)

Le CAUE 63 met également à la disposition du public de nombreuses ressources en téléchargement sur son site internet : fiches thématiques, Carnets Découverte, revues « Angles de Vues », rapports d'activité, films, etc.

[www.caue63.com](http://www.caue63.com)

D'autres ressources sont disponibles sur les sites de l'union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes et de la fédération nationale des CAUE.

[www.urcaue-aura.fr](http://www.urcaue-aura.fr)

[www.fncaue.com](http://www.fncaue.com)

ils parlent du CAUE du Puy-de-Dôme	
<b>Twitter / Valeurs d'exemples®</b>	
09/19	CAUE de l'Isère
10/19	OPHIS 63
10/19	URCAUE AuRA
11/19	La Montagne Thiers-Ambert
07/19	Yannic Hech
11/19	Nathalie Chalard
<b>Twitter</b>	
01/19	URCAUE AuRA : Déconstruction pour accompagner la mutation des centres-bourgs
03/19	Urbanis : Journée terrain à Arlanc
04/19	Atelier Canopé 63 : Résonance PRÉAC Architecture
05/19	LIT Grandes Cultures : SAP, pas de paysages sans agriculteurs
09/19	Sylvain Rotillon : L'urbanisme réversible
09/19	Sylvain Rotillon : Programme de recherche Paysages Territoires Transitions
10/19	ENSACF : JNA
<b>site Ville de Thiers</b>	
10/19	Le prix au Palmarès Valeurs d'exemples® 2019
<b>site Communauté de communes Pays de Saint-Éloy</b>	
11/19	Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement
<b>site FNCAUE</b>	
01/19	La déconstruction pour accompagner la mutation des centres-bourgs
03/19	La pierre sèche, du vernaculaire à l'aménagement durable
<b>site Info Magazine</b>	
01/19	Pour revitaliser les centres-bourgs
<b>site Gazette de Thiers</b>	
01/19	Mutation des centres-bourgs
<b>site Cap rural</b>	
01/19	La déconstruction pour accompagner la mutation des centres-bourgs
<b>site La Montagne Puy-de-Dôme</b>	
11/19	Le prix Valeurs d'exemples® remis à la Mécanique du bourg (Sauxillanges)
<b>site La Montagne Saint-Rémy-de-Blot</b>	
06/19	L'art de la calade à Château-Rocher
<b>site La Montagne Servant</b>	
04/19	Un chantier, avec formation, a été lancé sur la commune
<b>Plate-forme 21</b>	
01/19	Appel à candidatures Valeurs d'exemples®
01/19	La déconstruction pour accompagner la mutation des centres-bourgs
03/19	Réversibilité : préparation de la journée du 27 septembre
05/19	Animation en Limagne Nord dans le cadre de la SAP
09/19	Récit d'expérience sur un laboratoire d'urbanisme participatif (Université Foraine)
09/19	Votez pour votre réalisation préférée !
09/19	Les enfants à la découverte du site de Sabourin
10/19	JNA 2019
10/19	Remise des prix du Palmarès Valeurs d'exemples® 2019
<b>site DREAL</b>	
03/19	Premières assises régionales de la pierre sèche du 7 mars 2019
<b>Puy de Dôme en Mouvement</b>	
11/19	Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement
<b>La Montagne Courpière</b>	
01/19	À Courpière, le CAUE se penche sur la réhabilitation des centres-bourgs
<b>La Montagne Clermont Metropole</b>	
10/19	S'adapter, la clé des nouvelles destinées
12/19	Les normes et l'approvisionnement freinent le réemploi
12/19	Gagner des fleurs moins périssables
<b>La Gazette de Thiers</b>	
01/19	Des centres anciens abandonnés
<b>Info Magazine</b>	
03/19	Nous délivrons des conseils neutres et indépendants
10/19	Les élèves se forment à l'architecture
11/19	L'îlot Mercière récompensé
<b>L'Écho du Parc Livradois-Forez</b>	
11/19	Distinction pour la Mécanique du bourg
<b>Revue Courrier du Patrimoine</b>	
08/19	Le CAUE du Puy-de-Dôme et la thématique de la pierre sèche



Antoine Desforges  
Président



Michel Astier  
Architecte directeur



Aurélie Chacornac  
Secrétaire  
Communication



Corinne Miquel  
Secrétaire  
Comptable



Héléne Bucher  
Conseillère  
en architecture



Stéphane David  
Animateur du centre  
de ressources



Diane Deboaisne  
Architecte conseiller



Dominique Désirée  
Architecte conseiller



Lionel Favier  
Architecte conseiller



Claire Landrot  
Conseillère  
en architecture



Thibault Racault  
Urbaniste conseiller



Philippe Robbe  
Architecte conseiller

E  
U  
A  
C  
U  
D  
E  
P  
I  
U  
O  
E  
I  
E

## 6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

> nommés par le Conseil départemental

- . Monsieur DESFORGES Antoine, Conseiller départemental de Vic-le-Comte, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1<sup>er</sup> Vice-Présidente du CAUE
- . Madame GLACE-LE-GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom-Saint-Dier-Jauron, 2<sup>e</sup> Vice-Présidente du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Monsieur BALDY Damien, Conseiller départemental Clermont 4
- . Madame PRUNIER Valérie, Conseillère départementale Ambert

## 3 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT (membres de droit)

- . Monsieur DELUBAC Régis, Architecte des bâtiments de France
- . Madame DUPUY Manuelle, Directrice adjointe DDT, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur ROUQUETTE Michel remplace Monsieur TIQUET Philippe, Inspecteur d'Académie

## 4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

> désignés par Monsieur le Préfet ou Madame la Préfète

- . Madame LECHUGA Joëlle, représente Monsieur REYNE Bruno, Président de l'Ordre régional des architectes Auvergne-Rhône-Alpes
- . Monsieur FERRI André, entrepreneur, CAPEB, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, ancien entrepreneur, président d'honneur de la FBTP, Membre du Bureau du CAUE
- . Monsieur PARCORET Georges, ex-Directeur développement maîtrise d'ouvrage OPHIS

# conseil d'administration

# 2019

## 2 PERSONNES QUALIFIÉES

> désignés par Monsieur le Préfet ou Madame la Préfète

- . Monsieur KANDER Rachid, ex-Directeur de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont-Métropole et actuel directeur de la SPL Clermont Auvergne
- . Madame BARBIER Agnès, ex-Directrice de l'ENSA Clermont-Ferrand et actuelle Déléguée académique aux arts et à la culture

## 6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- . Monsieur BUCHE Jean-Pierre, Vice-Président Cc. Billom communauté, Maire de Pérignat-ès-Allier
- . Monsieur BAZELLE Richard, Directeur général adjoint de LOGIDÔME OPH Clermont Auvergne Métropole
- . Monsieur PAGESSE Jean-Christophe, Président départemental de la LCA-FFB (Union professionnelle des constructeurs et aménageurs)
- . Madame MAILLOT Catherine, ex-Directrice de SOLIHA 63
- . Monsieur FAURE Georges, Vice-Président de OG-BTP (office générale du bâtiment et des TP 63)
- . Monsieur VAURIS Dominique, Maire de Saint-Julien-de-Coppel, Conseiller communautaire

## 1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

- . Monsieur FAVIER Lionel

## MEMBRES DU BUREAU

- . Président, Monsieur DESFORGES Antoine
- . 1<sup>er</sup> Vice-Présidente, Madame GIRON Dominique
- . 2<sup>e</sup> Vice-Présidente, Madame GLACE-LE-GARS Jocelyne
- . Trésorière, Madame BOUQUET Jocelyne
- . Secrétaire, Madame DUPUY Manuelle
- . Secrétaire adjoint, Monsieur FERRI André
- . Membre du Bureau du CAUE, Monsieur GENESTE Louis